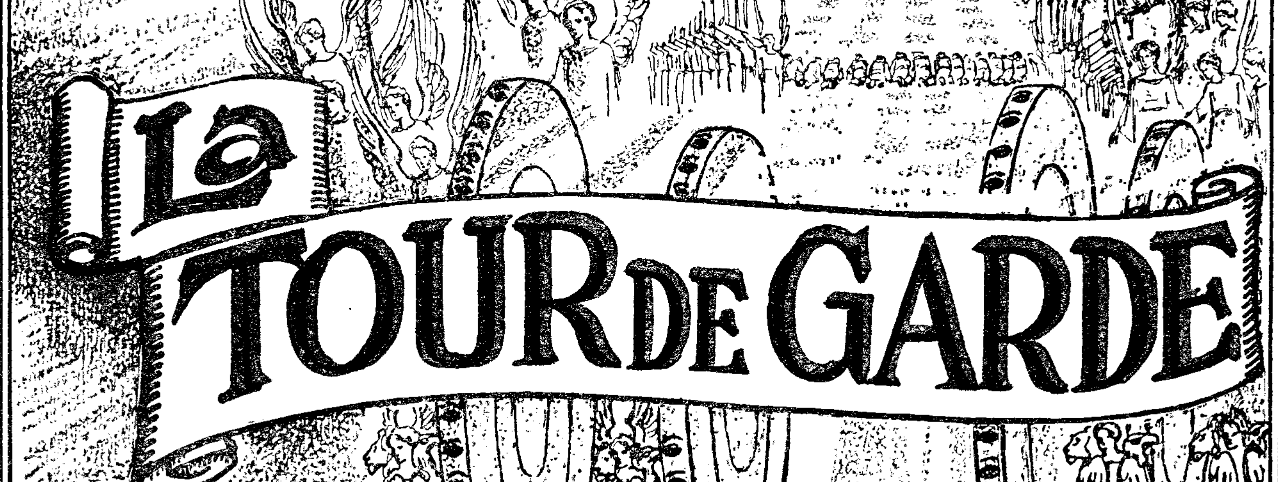
La Tour de Garde



Annonciatrice du Royaume de Jéhovah

„Ils sauront que je suis Jéhovah."
- Ezéchiel 35:15.

45e Année Journal bimensuel

BERNE 15 Septembre 1947 № 18

Table des matières

„VOUS ÊTES MES TÉMOINS, DIT JÉHOVAH, QUE JE SUIS DIEU." Esaïe 43:12

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande. » — Esaïe 54: 13, Darby.

La Bible enseigne clairement:

Jéhovah est le seul vrai Dieu. Il est d'éternité en éternité. Il fit le ciel, la terre, et donna la vie à toutes les créatures. La Parole ou Logos fut la première de ses œuvres et créa toutes choses. Lucifer, créature spirituelle, se rebella contre Jéhovah et souleva la controverse relative à la souveraineté universelle du Tout-Puissant.

Dieu fit la terre pour être la demeure de l'homme qu'il créa parfait, mais celui-ci écoutant l'infidèle Lucifer ou Satan, désobéit volontairement à la loi divine et fut condamné à mort. A cause de la désobéissance d'Adam, tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

Le Logos fut fait homme, il devint l'homme Jésus; en cette qualité il mourut afin de procurer la rançon des hommes qui lui obéissent. Dieu ressuscita Christ Jésus avec un corps divin, l'éleva au ciel au-dessus de toute autre créature et l'investit de tout pouvoir et de toute autorité en tant que Chef de la nouvelle organisation capitale divine.

L'organisation capitale de Dieu est une Théocratie appelée Sion. Elle a pour Chef Christ Jésus, le Roi légitime du Monde Nouveau. Les fidèles disciples de Christ, oints par Dieu, sont des enfants de Sion, des membres de l'organisation de Jéhovah. Ils sont ses témoins chargés et privilégiés de rendre témoignage à sa suprématie et de proclamer ses desseins à l'égard du genre humain tels qu'ils sont exposés dans la Bible.

Le monde d'à présent, soit la domination ininterrompue de Satan, a pris fin en 1914, et Jéhovah a intronisé Christ Jésus. Après avoir chassé Satan du ciel, le Seigneur se met à réhabiliter le nom du Très-Haut et à fonder la «nouvelle terre».

La délivrance et les bénédictions réservées aux peuples ne leur seront dispensées que par le Royaume de Dieu, administré par Christ qui règne. Le prochain grand acte du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan et l'instauration de la justice sur toute la terre. Sous le règne de Dieu les personnes de bonne volonté qui survivront à la bataille d'Armaguédon exécuteront l'ordre divin, c'est-à-dire rempliront la terre d'une race de justes, et les morts ressusciteront et auront l'occasion de vivre sur la terre.

Sa mission

Ce périodique est publié pour faire connaître Jéhovah, le vrai Dieu, et ses desseins révélés par la Bible. Il contient des études bibliques spécialement destinées à instruire les témoins de Jéhovah ainsi que tous les hommes de bonne volonté. Il est rédigé de manière à permettre à ses lecteurs une étude méthodique et progressive des Ecritures. Les éditeurs de ce périodique publient aussi d'autres écrits destinés à faciliter l'étude de la Bible. Ce périodique contient en outre des textes convenant à l'instruction publique touchant les Ecritures, par la radiodiffusion et d'autres moyens.

« La Tour de Garde » s'en tient strictement à ce que dit la Bible qu'elle reconnaît comme autorité pour ses exposés. Elle est tout à fait indépendante de toute religion, de toute secte, de tout parti ou d'autres organisations de ce monde. Elle prend sans réserve fait et cause pour le Royaume de Dieu, administré par Christ, son Roi bien-aimé. Elle n'est pas dogmatique, mais invite, au contraire, ses lecteurs à examiner ses exposés à la lumière des Ecritures. Enfin, « La Tour de Garde » n'engage aucune controverse et bannit de ses colonnes toutes personnalités.

TOUS CEUX QUI ÉTUDIENT SÉRIEUSEMENT LA BIBLE et qui par suite de pauvreté, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de « La Tour de Garde », recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Etudes de « La Tour de Garde »

(T.G. du 15 septembre 1947)

« Résurrection pour le monde nouveau »

Semaine du 19 octobre: .... §§ 1 à 21
Semaine du 26 octobre: .... §§ 22 à 41

WATCH TOWER BIBLE AND TRACT SOCIETY
Bureau principal: 117, Adams Street, Brooklyn 1, N.Y., U.S.A.

Fonctionnaires:
N. H. Knorr, *président* — Grant Suiter, *secrétaire*

Publiée par
Watch Tower Bible and Tract Society
Association sans but lucratif
28, avenue Général Eisenhower, Schaerbeek-Bruxelles

Editeur responsable:
Michiels Alphonse, 29, rue Louis Masceré, Anderlecht-Bruxelles

Imprimerie:
TOUR DE GARDE, Berne, Allmendstrasse 39
Imprimé en Suisse — Printed in Switzerland.

Abonnement: un an 75 fr.
l'exemplaire 3 fr. 50
Prière de verser le montant au compte de chèques postaux 969.76 de la WATCH TOWER, Bruxelles.

« Sans crainte malgré la conjuration mondiale »

Le mois d'octobre est toujours une période de témoignage particulière. « Sans crainte malgré la conjuration mondiale », tel sera le nom de cette période cette année-ci. Nul ne peut contester qu'une conjuration est en train de se former contre Jéhovah et contre son Royaume à la tête duquel est Christ. Aussi les hardis proclamateurs de ce Royaume agiront-ils en conformité de leur mission en offrant au public, en tout premier lieu, le livre « La vérité vous affranchira » contre une contribution de 15 francs. Le message renfermé dans cet ouvrage vous encouragera sûrement, vous, chers nouveaux lecteurs de *La Tour de Garde,* à participer à la campagne spéciale de témoignage en portant à d'autres le livre en question. Vous poserez ainsi la base d'études bibliques que vous pourrez faire vous-mêmes par la suite avec les personnes ayant accepté ce livre.

Nous vous invitons donc tous à entrer dans les rangs des diligents proclamateurs du message actuel de Dieu et espérons que vous ne tarderez pas à nous demander les indications dont vous pourriez avoir besoin, entre autres tous renseignements sur le groupe avec lequel vous désirez vous mettre en relation pour la circonstance. — Veuillez bien, à la fin d'octobre, nous adresser un rapport de votre activité afin que nous puissions établir celui de la campagne mondiale.

« Réveillez-vous! »

L'édition anglaise de ce périodique paraît depuis l'Assemblée théocratique des Nations joyeuses à Cleveland, U. S. A., en août 1946; l'édition française depuis le début de cette année. L'homme droit exige une information exacte. Une presse qui tait des faits essentiels de l'actualité contemporaine lui est inutile. Une information complète est nécessaire, non pas parce que nous sommes entrés dans « l'ère atomique » mais parce que le monde est profondément assoupi alors que nous nous trouvons au seuil de la guerre universelle appelée par l'Ecriture « Armaguédon ». Cette perspective exige que ceux qui aspirent à une vie dans la sécurité doivent être réveillés et mis à même de reconnaître le sens réel des événements de l'époque actuelle, de voir les problèmes qui se posent à eux et qui nécessitent une décision de leur part. *Réveillez-vous!* veut les aider à prendre une bonne résolution, celle qui conduira à la vie sans fin dans le Monde Nouveau de la justice désormais proche. Ce périodique mensuel de 16 pages a pour but de publier des nouvelles d'importance mondiale, puisées à des sources se trouvant dans toutes les parties de la terre. Ses articles de fond, libres de toute conpromission à l'égard du mercantilisme, de la politique et de la religion, présentent les faits sans aucune crainte de publier la vérité, toute la vérité. Le lecteur y trouvera aussi de nombreux articles plus courts touchant différents domaines du savoir et de l'actualité humains. Sous le titre « Ta Parole est la vérité » on trouvera dans chaque numéro un exposé de quelque doctrine ou enseignement biblique important. Sous la rubrique « Coup d'œil sur le monde » *Réveillez-vous!* résume les dernières nouvelles importantes du monde. *Réveillez-vous!* paraît le 8 de chaque mois. L'abonnement annuel coûte 2 fr. 50 en Suisse; $1.00 aux Etats-Unis et au Canada; 40 fr. en Belgique.

La TOUR de GARDE
ANNONCIATRICE DU ROYAUME DE JÉHOVAH
45e Année 15 Septembre 1947 № 18

Résurrection pour le Monde Nouveau

« Il a fixé un jour où il jugera le monde selon la justice, par l'homme qu'il a désigné, ce dont il a donné à tous une preuve certaine en le ressuscitant des morts. » — Actes 17: 31.

EN ÉDIFIANT le Monde Nouveau de la justice qu'il a promis, Jéhovah Dieu a tout pouvoir au sujet de ceux qui doivent ressusciter des morts ainsi que sur l'époque à laquelle il les ressuscitera. Il observe un ordre en ce qui concerne la résurrection. Son Fils premier-né, le Messie, est le fondement de ce Monde Nouveau souhaitable dont il a garanti la venue en ressuscitant le Messie de la mort des martyrs, en l'élevant dans les lieux célestes et en le faisant asseoir à sa droite. David, régnant autrefois à Jérusalem, écrivit à ce sujet: « Oracle de Jéhovah à mon Seigneur: « Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis l'escabeau de tes pieds. » Jéhovah étendra de Sion le sceptre de ta puissance: domine au milieu de tes ennemis. » — Ps. 110: 1, 2, *Crampon.*

[2] Celui que David, inspiré divinement, appela « mon Seigneur », régnera au nom de Jéhovah sur le Monde Nouveau. C'est en cette qualité qu'il sera le Juge par lequel Jéhovah Dieu jugera à la fois les vivants et les morts. Possédant une vie sans fin et immortelle, Dieu lui a dit: « Tu es sacrificateur POUR TOUJOURS, à la manière de Melchisédek. » (Ps. 110: 4) Un Monde Nouveau sans fin gouverné par un Roi immortel: voilà chose tout à fait possible et en voie de réalisation. L'inévitable jugement des morts et des vivants implique nécessairement la résurrection des morts qui sont dans les tombeaux.

[3] C'est en son Fils premier-né devenu le Messie que le Créateur posa le fondement de l'univers visible et invisible qui a été créé. Cela est vrai parce que son Fils premier-né fut la première de ses créatures. En se servant de son Fils comme agent exécutif, Dieu se mit alors à créer toutes les choses qui sont venues à l'existence. Ce Fils fut le commencement de l'œuvre créatrice de Dieu, non pas qu'il en aurait été l'auteur, mais parce qu'il fut le premier que Dieu créa sans l'aide de quiconque. (Apoc. 3: 14) C'est donc logique qu'à l'aide de ce même personnage Jéhovah Dieu établisse le Monde Nouveau de la justice destiné à remplacer le « présent monde mauvais » de ses ennemis. C'est par amour pour l'équitable Monde Nouveau que le Fils premier-né de Dieu s'offrit en sacrifice, se soumit à une mort violente sur terre, et, en signe d'honneur, fut appelé « l'Agneau, qui a été immolé dès la fondation du monde ». (Apoc. 13: 8, *Vers. Syn*). Avec Jésus comme fondement, on peut être certain que le Monde Nouveau proposé sera juste et restera toujours fidèle à Jéhovah Dieu.

[4] C'est en toute justice que Dieu ressuscita Jésus des morts et l'éleva à une position supérieure à celle qu'il avait auparavant depuis sa création. Aussi est-il écrit de ce Fils souverainement élevé: « Il est l'image du Dieu invisible, le premier-né de toute la création. Car en lui ont été créées toutes les choses qui sont dans les cieux et sur la terre, les visibles et les invisibles, trônes, dignités, dominations et autorités. Tout a été créé par lui et pour lui. Il est avant toutes choses, et toutes choses subsistent en lui. Il est la tête du corps de l'Eglise; il est le commencement, le premier-né d'entre les morts, afin d'être en tout le premier. » — Col. 1: 15-18.

[5] Jésus-Christ fut le premier qui eut l'honneur insigne de ressusciter pour la vie éternelle, et c'est cela qui distingua sa résurrection de celle des fils de certaines femmes des anciens temps avant l'ère chrétienne. Ces femmes « recouvrèrent leurs morts par la résurrection », des mains des prophètes Elie et Elisée. (Héb. 11: 35) Les fils de ces femmes ne ressuscitèrent pas pour la vie éternelle, mais moururent par la suite parce que Jésus-Christ n'était pas encore devenu « l'Agneau... immolé » qui ôte les péchés du monde. Ils restaient encore soumis à la mort. Mais il est écrit que « Jésus-Christ ressuscité des morts ne meurt plus; la mort n'a plus de pouvoir sur lui ». — Rom. 6: 9.

[6] Avant qu'il meure et ressuscite, Jésus-Christ ramena plusieurs personnes à la vie: la fille de Jaïrus

1 Par quel miracle Jéhovah a-t-il garanti la venue du Monde Nouveau?
2 Qui le Roi de Jéhovah jugera-t-il? Qu'implique nécessairement ce jugement?
3 Qui est le fondement du Monde Nouveau? Est-il raisonnable qu'il en soit ainsi?
4 Dans ce dessein, que fit Jéhovah en faveur de son Fils?
5 En quoi la résurrection de Jésus-Christ diffère-t-elle de celle des fils de certaines femmes des anciens temps?
6 Quelle est la différence entre la résurrection de Jésus et celle des personnes que Jésus et ses disciples ramenèrent à la vie?

qui mourut juste avant l'arrivée de Jésus, le fils de la veuve de Naïn qu'on transportait au cimetière lorsque Jésus arrêta le convoi funèbre, et Lazare (frère de Marie et de Marthe) qui était mort depuis quatre jours et dont le cadavre commençait à sentir dans son sépulcre recouvert d'une pierre. Jésus envoya ses douze apôtres prêcher et guérir, leur ordonnant aussi de « ressusciter les morts ». Parmi les preuves que Jésus fit relater à Jean-Baptiste emprisonné, preuves montrant qu'il était envoyé par Dieu, il mentionna qu'il avait ressuscité des morts. Tous ceux qui furent ressuscités par Jésus ou ses disciples retournèrent à la corruption et à la poussière de la terre. « Mais celui que Dieu a ressuscité n'a pas vu la corruption... Qu'il l'ait ressuscité des morts, de telle sorte qu'il ne retournera pas à la corruption, c'est ce qu'il a déclaré en disant: Je vous donnerai les grâces saintes promises à David, ces grâces qui sont assurées. C'est pourquoi il dit encore ailleurs: Tu ne permettras pas que ton Saint voie la corruption. » Telle est la déclaration de l'apôtre Paul en Actes 13: 37, 34, 35. Jésus put ainsi parler de lui-même comme étant « le premier et le dernier, celui qui était mort, et qui est revenu à la vie. » Il dit: « Je suis... le vivant. J'étais mort; et voici, je suis vivant aux siècles des siècles. Je tiens les clefs de la mort et du séjour des morts. » — Apoc. 2: 8; 1: 18.

7 De telles raisons montraient que Moïse et les autres prophètes avaient prédit avec justesse ce qui devait arriver, à « savoir que le Christ souffrirait, et que, ressuscité le premier d'entre les morts, il annoncerait la lumière ». (Actes 26: 22, 23) L'apôtre Jean déclara à bon droit que son message venait « de la part de Jésus-Christ, le témoin fidèle, le premier-né des morts », celui qui fut le premier et le dernier à être ressuscité directement par la puissance de Dieu, sans qu'une créature ait eu besoin d'intervenir. (Apoc. 1: 5) Il fut le tout premier à participer au miracle qu'est la résurrection, et il fut le commencement de la « première résurrection » à laquelle participent les chrétiens. — Apoc. 20: 5, 6.

Est-ce le même corps qui est ressuscité ?

8 Après être ressuscité des morts et délivré de l'enfer (la tombe), la première chose que fit Jésus, fut de montrer à ses disciples qu'il était vivant en leur donnant maintes preuves irréfutables, et en les enseignant davantage sur le Royaume de Dieu. Voilà pourquoi il dut apparaître à ses disciples dans un corps matériel, afin que leurs yeux le vissent. Ainsi faisant, il n'essayait cependant pas de prouver qu'il avait repris ce corps charnel qu'il avait abandonné dans la mort en sacrifice. Il avait déjà dit qu'il était le pain du ciel, et que celui qu'il donnerait pour la vie du Monde Nouveau, c'était sa chair qui était (réellement de la « chair »,) une véritable nourriture. Il ne se moquerait donc pas des gens (ou du monde) en les laissant mourir et en reprenant son corps de chair, mais le laisserait en sacrifice perpétuel. Le monde pourrait alors se nourrir du mérite de ce sacrifice et ainsi gagner la vie éternelle. C'est par le sacrifice de sa chair qu'il put monter au ciel et présenter la valeur de sa vie humaine comme prix de rançon pour tous les humains qui croiraient en lui. — Actes 1: 1–3; Jean 6: 51–58; Héb. 9: 24–26.

9 Pendant les quarante jours qui s'écoulèrent entre sa résurrection et son ascension au ciel, Jésus fut la plupart du temps invisible à ses disciples. Pourquoi ? — Parce qu'il avait réintégré le domaine de la vie spirituelle. Pierre voyant Jésus au cours de ces quarante jours, nous dit que celui-ci fut mis à mort dans la chair, et à nouveau rendu vivant, non dans la chair, mais « en esprit ». Pour cette raison, ses disciples ne pouvaient l'apercevoir que lorsqu'il se faisait voir. (I Pi. 3: 18) Comme le dit l'apôtre Paul au chapitre cinq de sa seconde épître aux Corinthiens, « cette tente... sur la terre » fut « détruite » dans le cas de Jésus, afin que le sacrifice de sa vie humaine puisse demeurer. Quand Jésus apparaissait à ses disciples à travers les portes fermées ou ailleurs, il se matérialisait et se montrait sous forme humaine, y compris les vêtements dont il était vêtu, afin de leur donner une manifestation tangible de sa personne et pouvoir leur parler. Après avoir été pendu au bois du Calvaire, il eut au moins par deux fois le droit de se matérialiser et d'apparaître dans des corps semblables à celui dans lequel il mourut. Si quelqu'autre créature spirituelle avait matérialisé un corps semblable, c'eût été une fraude. Dans ses apparitions à ses disciples, ceux-ci voyaient, non de soi-disant « spectres », mais bel et bien des corps de chair et d'os. Lorsque Jésus disparaissait à leur vue, c'est parce qu'il dissolvait ces corps et redevenait invisible en tant qu'esprit.

10 Ces disciples ne pouvaient voir le glorieux corps spirituel avec lequel Dieu ressuscita Jésus d'entre les morts. Du fait que Jésus apparut avec des corps de chair et d'os, les religionistes sont complètement dans l'erreur en pensant et en enseignant que Jésus ressuscité a été destiné durant toute l'éternité à exhiber et à « balader » dans les cieux ce corps marqué des traces inguérissables du fouet, de trous béants de clous et de blessures de lances dans le côté. (Habituellement, des blessures constamment ouvertes s'infectent; les garder éternellement ouvertes est absolument contraire au pouvoir que possède la chair vivante de se guérir par elle-même.) Un tel corps ne serait ni glorieux ni digne du fidèle Jésus; bien loin de le glorifier, l'obliger à le porter durant toute l'éternité serait l'humilier. (I Pi. 1: 21) Dans un tel corps, il ne pourrait être « l'empreinte » de la personne de son Père céleste, mais plutôt une image

7 Comment a-t-il la prééminence au sujet de la résurrection?
8 Pourquoi, à sa résurrection, ne reprit-il pas son corps de chair antérieur?

9 Pourquoi fut-il la plupart du temps invisible à ses disciples, et comment se manifesta-t-il à eux en diverses occasions?
10 Pourquoi les religionistes sont-ils dans l'erreur en pensant que Jésus aurait été destiné à parader dans son corps crucifié pendant toute l'éternité?

exacte de l'esclave condamné à mort que Rome pendit au bois entre deux malfaiteurs pour le couvrir de honte. (Héb. 1: 3) En outre, la présence de ce corps meurtri de chair et de sang n'est pas possible dans les cieux, en la présence de Dieu. L'apôtre Paul, dans son argumentation sur la résurrection, nous dit catégoriquement que « la chair et le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu ». Aucun homme de chair et de sang ne peut voir Jéhovah Dieu et vivre. (I Cor. 15: 50; Ex. 33: 20) Lorsque les disciples virent Jésus quitter le mont des Oliviers (à l'est de Jérusalem), monter au ciel et y disparaître, il avait dissous le corps matériel dans lequel il s'était montré à ses disciples pour cette circonstance. — Actes 1: 1–9.

[11] L'ascension et la disparition de Jésus furent analogues à celles de l'ange apparu aux parents de Samson. Nous lisons: « Comme la flamme montait de dessus l'autel vers le ciel, l'Ange de Jéhovah monta dans la flamme de l'autel. A cette vue, Manué et sa femme tombèrent la face contre terre. Et l'Ange de Jéhovah n'apparut plus à Manué et à sa femme. Alors Manué comprit que c'était l'Ange de Jéhovah. » (Juges 13: 20, 21, *Crampon*) Ayant disparu à la vue de ses disciples, Jésus monta, invisible, comme un esprit glorifié, pour être en présence de son Père céleste, Jéhovah Dieu. En accord avec ce fait, les anges apparus dans des corps humains devant les disciples qui observaient, ne dirent pas que ce même Jésus reviendrait dans un même corps que celui dans lequel ils l'avaient vu monter au ciel, mais qu'il reviendrait de la « même manière », c'est-à-dire sans être apperçu par le monde en général, car le monde ne le verra jamais plus en chair et en os. — Actes 1: 10, 11; Jean 14: 19.

[12] En réponse aux questions concernant les morts chrétiens: « Comment les morts ressuscitent-ils? et avec quel corps reviennent-ils? » Paul répliqua: « Insensé! ce que tu sèmes ne reprend point vie, s'il ne meurt. Et ce que tu sèmes, ce n'est pas le corps qui naîtra; c'est un simple grain, de blé peut-être, ou de quelque autre semence; puis Dieu lui donne un corps comme il lui plaît, et à chaque semence il donne un corps qui lui est propre... Ainsi en est-il de la résurrection des morts. » Jésus fut mis à mort dans un corps de chair et rendu vivant dans un corps spirituel: ainsi en est-il de l'ensemble des ses fidèles disciples qui forment son Eglise: « Il est semé corps animal, il ressuscite corps spirituel. S'il y a un corps animal, il y a aussi un corps spirituel. » (I Cor. 15: 35–44) Les membres de l'Eglise chrétienne n'ont eu sur la terre que des corps charnels ou naturels. S'ils sont transformés ou changés par la résurrection, c'est parce que Jéhovah Dieu les engendre de son esprit pour devenir ses enfants spirituels, et leur réserve un héritage céleste. Afin qu'ils puissent en bénéficier, Jéhovah Dieu se sert de Christ pour les ressusciter corps spirituels et les rendre semblables à leur Chef glorifié qui est Christ Jésus. C'est donc la destinée de chacun qui détermine quelle sorte de corps il revêtira à la résurrection. En tant que Créateur, Dieu donnera à chacun le corps qu'il lui plaira.

[13] Pour que Jésus restât identique à lui-même après la résurrection, il n'était pas du tout nécessaire qu'il possédât le même corps que celui dans lequel il mourut comme homme sur la terre. De même, le fait qu'il était sur la terre l'unique Fils engendré de Dieu, n'impliquait pas la nécessité d'avoir le même corps que celui qu'il avait dans les cieux, depuis le temps où il fut créé comme « commencement de la création de Dieu ». Alors qu'il était ici-bas dans un organisme charnel, l'homme Jésus pouvait dire: « avant qu'Abraham [dix-neuf siècles auparavant] fût, je suis. » Il est évident que c'est justement la préservation de la personnalité de Jésus qui fit que le Fils unique engendré de Dieu resta la même personne, aussi bien après avoir abandonné sa gloire céleste pour devenir un homme, qu'après avoir sacrifié sa nature humaine et été ressuscité afin de réintégrer pour toujours la nature spirituelle. C'est la personnalité de Jésus que Jéhovah Dieu re-créa par la résurrection, personnalité incluant, non seulement toutes les qualités d'obéissance parfaite et d'intégrité pleinement prouvée que Jésus avait acquises par sa fidèle course terrestre, mais aussi tous les souvenirs de son existence terrestre et de son existence préhumaine qu'il avait vécue dans les cieux. Le corps que Jésus obtint par la résurrection fut celui qu'il plut à son Père de lui donner, et les saintes Ecritures nous assurent qu'il est plus glorieux et plus élevé en dignité que celui qu'il avait avant de devenir un homme.

[14] Parlant de la résurrection des disciples de Christ qui composent son Eglise, l'apôtre Paul dit qu'ils seront changés: « Nous serons tous changés », non par un processus évolutionniste, mais « en un instant, en un clin d'œil, à la dernière trompette. La trompette [le signal de Dieu] sonnera, et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous, nous serons changés. Car il faut que ce corps corruptible revête l'incorruptibilité, et que ce corps mortel revête l'immortalité. » (I Cor. 15: 51–53) Le corps humain n'est pas immortel, et ce simple fait prouve à lui seul que les membres de l'Eglise qui se réveillent d'entre les morts ne bénéficient pas d'une soi-disant « résurrection de la chair », comme si leur âme et leurs corps antérieurs devaient à nouveau être réunis. Dans la résurrection, l'Eglise fidèle reçoit la récompense que Jésus reçut lui aussi, c'est-à-dire l'immortalité. Les fidèles la reçoivent dans des corps spirituels invisibles afin que leur résurrection soit invisible aux yeux humains, comme ce fut d'ailleurs le cas pour Jésus. L'apôtre Paul dit à ce sujet: « C'est pourquoi il est écrit: Le premier homme, Adam, devint une âme vivante. Le dernier Adam est devenu un esprit

11 Comment Jésus monta-t-il au ciel, et comment en re-viendra-t-il?
12 Comment les membres de l'Eglise chrétienne sont-ils ressuscités, et pourquoi?
13 Malgré son corps de résurrection, comment l'identité de Jésus fut-elle sauvegardée?
14 Dans la résurrection de l'Eglise, comment les membres de celle-ci sont-ils changés? En ressemblance à qui?

vivifiant. » (I Cor. 15: 45) Le premier Adam fut créé en âme vivante ou créature humaine. Jésus-Christ, le dernier Adam, ne redevint pas une créature humaine à sa résurrection, mais devint un esprit, ce qui explique son invisibilité.

[15] Il en est de même de l'Eglise dont Jésus-Christ est l'Epoux céleste. La personnalité de chaque membre est réunie au corps qu'il plaît à Dieu de lui donner à la résurrection, et c'est ainsi que chaque chrétien est re-créé. Ils ne redeviennent pas des créatures humaines *vivantes* comme l'était Adam, leur ancêtre terrestre. Pas du tout ! car ces chrétiens furent engendrés de l'esprit de Dieu en vue d'un héritage spirituel, et le droit conditionnel à la vie céleste leur fut accordé à condition qu'ils restent fidèles à Dieu jusqu'à la mort. A l'appui de ce que nous disons, Pierre écrivit à ces chrétiens : « Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui, selon sa grande miséricorde, nous a régénérés, pour une espérance vivante, par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts, pour un héritage qui ne se peut ni corrompre, ni souiller, ni flétrir, lequel vous est réservé dans les cieux. » (I Pi. 1: 3, 4) Aussi, à la résurrection des fidèles membres de l'Eglise, Dieu leur donne un corps et une vie en rapport avec l'espérance spirituelle et céleste pour laquelle ils furent engendrés. Il re-crée en même temps leur personnalité avec toutes les qualités du fidèle chrétien qu'ils acquirent sur terre en suivant les traces de Jésus. Ainsi, ce sont donc les mêmes personnes, bien qu'elles ne ressuscitent pas avec les corps dans lesquels elles furent martyrisées ici-bas.

[16] C'est à de telles personnes que s'adressent maintenant les paroles de Paul en Philippiens 3: 20, 21: « Mais notre droit-de-faire-partie-de-la-cité [grec = politeüma], le nôtre, se trouve dans les cieux (notre bourgeoisie est dans les cieux, *versions de Lausanne et de Martin)*, d'où nous attendons aussi comme Sauveur le Seigneur Jésus-Christ, qui transformera notre corps humilié, en le rendant semblable à son corps glorifié, par le pouvoir qu'il a de s'assujettir toutes choses. » — *Traduction littérale; voir autres versions.*

Le moment de la résurrection

[17] Le Dieu tout-puissant, par le pouvoir qu'il exerce au moyen de Jésus-Christ, ressuscitera tous les morts qui sont dans les tombeaux, y compris l'Eglise chrétienne. « Dieu, qui a ressuscité le Seigneur, nous ressuscitera aussi par sa puissance. » (I Cor. 6: 14) Quand ? Il fut déclaré au prophète Daniel qu'il se trouvera debout pour son héritage dans le Monde Nouveau, à la « fin des jours »; à quatre reprises dans le même discours, Jésus dit à ses disciples qu'il ressusciterait les morts au « dernier jour ». Par exemple: « Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle; et je le ressusciterai au dernier jour. Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire; et je le ressusciterai au dernier jour... quiconque voit le Fils et croit en lui a la vie éternelle; et je le ressusciterai au dernier jour. » (Jean 6: 54, 44, 40, 39) Ceci certifie que: jusqu'au « dernier jour » en question, les fidèles de l'Eglise chrétienne n'allèrent pas immédiatement au ciel à leur mort dans la chair, mais dormirent dans les tombeaux, y attendant que Jésus les rendît à la vie par la puissance et l'autorité que Dieu lui a accordées. Paul ne s'attendait sûrement pas à aller au ciel avant le temps prévu, car voici déjà dix-neuf siècles qu'il écrivit ce qui suit: « Car pour moi, je sers déjà de libation, et le moment de mon départ approche. J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. Désormais la couronne de justice m'est réservée; le Seigneur, le juste Juge, me la donnera dans ce jour-là, non seulement à moi, mais encore à tous ceux qui auront aimé son avènement. » — II Tim. 4: 6–8; I Pi. 4: 5.

[18] C'est en rapport avec ce qui précède que Paul indique le jour où l'on recevra la récompense des mains du Juge désigné par Jéhovah Dieu. Quelques versets auparavant, Paul dit: « Je t'en conjure devant Dieu et devant Jésus-Christ, qui doit juger les vivants et les morts, et au nom de son apparition et de son royaume (lors de son apparition et de son royaume, *Lausanne*). » (II Tim. 4: 1) Avant que les morts soient ressuscités de leurs tombeaux, il faut que le Royaume de Dieu soit établi et que son Juge Jésus-Christ ait assumé ses fonctions. Les textes de l'Apocalypse 11: 15–19 prouvent en outre qu'il est nécessaire que le Royaume soit en activité: « Et il y eut dans le ciel de fortes voix qui disaient: Le royaume du monde [nouveau] est remis à notre Seigneur et à son Christ; et il régnera aux siècles des siècles... Nous te rendons grâces, Seigneur Dieu tout-puissant, qui es, et qui étais, de ce que tu as saisi ta grande puissance et pris possession de ton règne. Les nations se sont irritées; et ta colère est venue, et le temps est venu de juger les morts, de récompenser tes serviteurs les prophètes, les saints et ceux qui craignent ton nom, les petits et les grands, et de détruire ceux qui détruisent la terre. Et le temple de Dieu dans le ciel fut ouvert, et l'arche de son alliance apparut dans son temple. »

[19] C'est alors que Jésus-Christ vient, c'est-à-dire entre en possession du Royaume, et que Jéhovah étend de Sion (sa capitale céleste) le sceptre de sa puissance et fait en sorte que la terre en ressente les effets. Les chrétiens qui vivent encore ici-bas en ce temps de prodiges, ne sont pas enlevés au ciel en bloc pour régner avec Christ dans le Royaume. Les chrétiens vivant encore sur terre ont une œuvre à y accomplir. Laquelle ? Jésus nous en informe

15 Malgré qu'ils soient changés, comment l'identité des membres de l'Eglise est-elle préservée ?
16 Comment Paul fait-il allusion à ce changement en Philippiens 3: 20, 21 ?
17 Quand cette résurrection aura-t-elle lieu, selon les paroles de Daniel, Jésus et Paul ?
18 Qu'est-ce qui doit être établi et en activité, lorsque cette résurrection a lieu, et quels sont les textes scripturaux qui le prouvent ?
19 Comment Christ « vient-il » alors, et pourquoi les « morts en Christ » sont-ils ressuscités avant le « reste » vivant encore sur la terre ?

dans sa prophétie sur les signes grâce auxquels nous devions savoir que nous avons atteint la « fin du monde », et sommes dans le « temps de la fin » : « Cette bonne nouvelle du royaume [établi] sera prêchée dans le monde entier, pour servir de témoignage à toutes les nations. Alors viendra la fin [de cette période appelée « le temps de la fin »]. » Dans les phrases précédentes de cette prophétie, Jésus prédit qu'en ce temps-là les nations s'irriteraient, une nation combattant contre une nation, un royaume contre un royaume, qu'ils haïraient et persécuteraient ses fidèles disciples en vue de les détruire. (Mat. 24: 7-14) Ces événements sont arrivés. Nous vivons dans le temps où un reste chrétien existe encore sur la terre. Les morts en Christ qui sont dans les tombeaux doivent donc être réveillés par une résurrection spirituelle afin de recevoir la vie céleste et immortelle, avant que le reste vivant encore ici-bas ait terminé sa course terrestre, meure et soit réveillé pour la vie immortelle dans les cieux. Telles sont les dispositions chronologiques annoncées par Dieu, et dont la preuve se trouve en I Thessaloniciens 4: 13-17:

[20] « Nous ne voulons pas, frères, que vous soyez dans l'ignorance au sujet de ceux qui dorment, afin que vous ne vous affligiez pas comme les autres qui n'ont point d'espérance. Car, si nous croyons que Jésus est mort et qu'il est ressuscité, croyons aussi que Dieu ramènera par Jésus et avec lui ceux qui sont morts. Voici, en effet, ce que nous vous déclarons d'après la parole du Seigneur: nous les vivants, restés pour l'avènement du Seigneur, nous ne devancerons pas ceux qui sont morts. Car le Seigneur lui-même, à un signal donné, à la voix d'un archange, et au son de la trompette de Dieu, descendra du ciel, et les morts en Christ ressusciteront premièrement. Ensuite, nous les vivants, qui serons restés, nous serons tous ensemble enlevés avec eux sur des nuées (nous serons emportés avec eux sur les nuées, *Crampon*), à la rencontre du Seigneur dans les airs, et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur. »

[21] Naturellement, la descente du Seigneur est spirituelle, et par conséquent invisible, silencieuse et n'est discernée par personne, si ce n'est ses fidèles disciples. Cela se passe donc de la « même manière » que lorsqu'il est monté au ciel. En tant que Chef des anges qui l'accompagnent à sa descente, Christ Jésus est évidemment « l'archange » en question. Il est élevé bien au-dessus de tous les anges, car il est le grand Messager de Dieu. Les morts en Christ entendent « le signal donné » de se réveiller et de naître à la vie céleste spirituelle. Nous ne savons pas ce qu'est pour eux le son de la trompette de Dieu, mais ils l'entendent ainsi que la voix de l'archange. Nous aussi, nous entendons l'invitation retentissante, la voix de l'archange et le son de cette dernière trompette. Comment? Par la Parole de Dieu accomplie et révélée, et par la foi en cette Parole. (Gal. 3: 2; Héb. 4: 2) C'est parce que nous entendons de cette manière que nous obéissons à la Parole du Seigneur nous expliquant ce que doivent faire les chrétiens vivant encore ici-bas au « temps de la fin ». Nous saisissons avec les yeux de la foi que le Seigneur Jésus-Christ est descendu et accordent son attention à cette terre qui est la scène d'où il manœuvre les événements qui doivent encore s'y produire. Nous discernons sa descente par la lumière des prophéties qui s'accomplissent. Il se trouve dans le temple céleste et ouvert de Dieu; il juge, et en raison de la colère des nations, il se prépare à « détruire ceux qui détruisent la terre », dans la guerre finale d'Armaguédon qui est maintenant proche.

[22] Lors de son ascension au ciel il y a près de deux mille ans, le Seigneur Jésus était dans les airs, un nuage le rendant invisible le cacha à la vue de ses disciples. Maintenant, à sa descente, sa présence dans les airs, entouré de nuées symbolise qu'il est invisible aux yeux humains. C'est pour cette raison que la rencontre dans les airs des chrétiens ressuscités avec leur Maître est un événement non perceptible aux yeux des hommes vivant ici-bas. De même, sa rencontre avec des chrétiens vivant actuellement, qui a lieu immédiatement après leur mort et leur résurrection, est invisible. Il s'agit ici d'une rencontre avec le Seigneur et Juge dans son temple céleste qui est invisible aux yeux des hommes. En conséquence, lorsque les chrétiens actuels ressuscitent et sont changés pour la vie et l'activité célestes, ils sont « emportés » avec Jésus-Christ dans son temple, bien loin de la vie et du service terrestres. C'est alors que commence dans les cieux leur vie en commun pour l'éternité. En vérité, ces chrétiens vivant encore ici-bas ne peuvent quitter cette terre aussi vite que les morts en Christ qui doivent ressusciter les premiers, et le sont déjà. Cependant, la réunion des chrétiens (vivant encore ici-bas) avec leur Maître se produira lorsqu'ils auront achevé leur œuvre terrestre, au « même moment » où les chrétiens ressuscités le rencontrent. Comment? Parce que cette rencontre se produit à la même époque, en « ce jour » dont parle Paul, lui qui s'attendait à obtenir alors une couronne de justice.

[23] La résurrection de tous ces fidèles membres de l'Eglise chrétienne est la « première résurrection » qui débuta avec celle de Jésus-Christ. Sa priorité dans le temps et sa supériorité sur la résurrection de tous les autres morts qui sont encore dans les tombeaux sont les caractères qui en font vraiment la « première ». C'est une puissante résurrection, similaire à celle de Christ, cette sorte particulière de résurrection que l'apôtre Paul s'efforça de gagner, « afin de connaître Christ, et la puissance de sa ré-

20 Quels sont les événements accompagnant la descente du Seigneur Jésus?
21 (a) Comment la voix de l'archange, l'invitation retentissante et la trompette de Dieu sont-elles entendues?
(b) Comment le Seigneur est-il descendu, et comment saisissons-nous cette descente?
22 Comment le « reste » vivant encore ici-bas est-il « emporté » avec les morts en Christ à la rencontre du Seigneur dans les airs et dans les nuées?
23 De quelle résurrection est-il question ici?

surrection, et la communion de ses souffrances, en devenant conforme à lui dans sa mort, pour parvenir, si je puis, à la résurrection d'entre les morts ». — Phil. 3: 10, 11.

[24] L'excellence de cette résurrection particulière bénit à l'extrême ceux qui en sont favorisés. Attirant l'attention de ces privilégiés sur les souffrances endurées avant leur mort, et ensuite sur leur réveil pour la vie, les textes de l'Apocalypse 20: 4–6 disent: « Et je vis des trônes; et à ceux qui s'y assirent fut donné le pouvoir de juger. Et je vis les âmes de ceux qui avaient été décapités à cause du témoignage de Jésus et à cause de la parole de Dieu, et de ceux qui n'avaient pas adoré la bête ni son image, et qui n'avaient pas reçu la marque sur leur front et sur leur main. Ils revinrent à la vie, et ils régnèrent avec Christ pendant mille ans. Les autres morts ne revinrent point à la vie jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis. C'est la première résurrection. Heureux et saints ceux qui ont part à la première résurrection! La seconde mort n'a point de pouvoir sur eux; mais ils seront sacrificateurs de Dieu et de Christ, et ils régneront avec lui pendant mille ans. » — *Version de Segond.*

[25] D'accord avec tous les faits bibliques et mondiaux, la « première résurrection », qui concerne la véritable Eglise, est actuellement en marche. Aussi est-ce pour cette raison que les chrétiens vivant encore sur terre possèdent devant eux une bénédiction spéciale. Etant donné que Jéhovah, le Dieu tout-puissant, a pris son pouvoir et règne sur toute la terre et que son Roi Christ Jésus est investi de sa puissance dans son organisation capitale (la montagne de Sion) ; que d'autre part l'« Evangile éternel » de son Royaume est maintenant proclamé dans chaque nation, race, langue et peuple, quelque chose d'extraordinaire va se produire. Les chrétiens d'aujourd'hui, lorsqu'ils achèvent leur course terrestre en mourant intègres envers Dieu, n'ont pas besoin de dormir dans les tombes pour y attendre que le Seigneur descende, les appelle et les ressuscite, puisqu'il est descendu. Les « morts en Christ » sont déjà ressuscités les premiers. Maintenant, les membres du « reste » sont, à leur mort comme hommes, immédiatement ressuscités à la vie spirituelle en union avec leur Sauveur glorifié. Paul n'a-t-il pas dit aux chrétiens: « Nous ne nous endormirons pas tous, mais tous nous serons changés »? *(manuscrit grec Vaticanus du IVe siècle, version sahidique du II–IIIe siècle, et autres; voir Saci fait sur la Vulgate!)* Les chrétiens vivant encore actuellement sont donc ceux qui ne dorment pas du sommeil de la mort dans les tombes, mais sont immédiatement ressuscités à leur mort pour recevoir la récompense céleste de leurs œuvres terrestres. Jean pouvait écrire au sujet de ces chrétiens vivant encore maintenant: « C'est ici la persévérance des saints, qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus. Et j'entendis du ciel une voix qui disait: Ecris: Heureux dès à présent les morts qui meurent dans le Seigneur! Oui, dit l'Esprit, afin qu'ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent. » — Apoc. 14: 1–13.

Pour la vie ou pour le jugement?

[26] L'Eglise participe à la « première résurrection », et celle-ci ne se produit que lorsque le Royaume de Dieu est établi et que Christ s'est assis à sa droite. Il est donc certain que tous les hommes morts dans les tombeaux (en dehors de l'Eglise fidèle) ne sont pas allés au ciel à leur mort, ni dans aucun autre monde spirituel. Ils sont allés dans la tombe (l'« enfer » de la Bible) où Jésus alla également à sa mort afin de racheter l'humanité et d'entrer en possession des « clefs de la mort et de l'enfer ». (Apoc. 1: 18, *Crampon;* Actes 2: 24–32) Pour exécuter la sentence sur l'enfer et la mort, Jésus-Christ doit en employer les clefs pour réveiller les morts du sommeil de la mort. Jésus accomplira ce miracle. Il le dit lui-même en ces termes: « Car, comme le Père ressuscite les morts et donne la vie, ainsi le Fils donne la vie à qui il veut. Le Père ne juge personne, mais il a remis tout jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. Celui qui n'honore pas le Fils n'honore pas le Père qui l'a envoyé. »

[27] « En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient point en jugement, mais il est passé de la mort à la vie. En vérité, en vérité, je vous le dis, l'heure vient, et elle est déjà venue, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu; et ceux qui l'auront entendu vivront. Car, comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné au Fils d'avoir la vie en lui-même. Et il lui a donné le pouvoir de juger, parce qu'il est Fils de l'homme. Ne vous étonnez pas de cela; car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix, et en sortiront. Ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie, mais ceux qui auront fait le mal ressusciteront pour le jugement. » — Jean 5: 21–29.

[28] Que les justes ou ceux qui ont fait le bien soient ramenés d'entre les morts, c'est chose facile à admettre. En enseignant le désintéressement envers les pauvres, Jésus dit: « Mais, lorsque tu donnes un festin, invite des pauvres, des estropiés, des boiteux, des aveugles. Et tu seras heureux de ce qu'ils ne peuvent pas te rendre la pareille; car elle te sera rendue à la résurrection des justes. » (Luc 14: 13, 14) Mais Jésus enseigna aussi la résurrection de ceux qui ont fait le mal; Paul fit de même en déclarant: « Il y aura une résurrection des justes et des injustes.

24 Comment les textes de l'Apocalypse 20: 4-6 décrivent-ils la bénédiction de ces privilégiés?
25 Quelle est la bénédiction spéciale attendant ce « reste » vivant encore ici-bas? Que signifie l'expression « dès à présent »?

26, 27 (a) Vu ce en quoi consiste la première résurrection, pourquoi les morts (non compris ceux de l'Eglise) ne purent-ils aller au ciel? (b) Qui les ressuscitera?
28 (a) Outre les justes, pour qui y aura-t-il aussi une résurrection? (b) Pourquoi les membres de l'Eglise ont-ils droit à une « résurrection de vie »?

C'est pourquoi je m'efforce d'avoir constamment une conscience sans reproche devant Dieu et devant les hommes. » (Actes 24: 15, 16) Paul ne désirait pas faire partie de la classe des pécheurs ou injustes. Peu avant sa mort, il annonça qu'il s'attendait à participer à la résurrection des justes, à une résurrection de vie, pareille à celle dont Jésus bénéficia. Les membres de l'Eglise sont les premiers à entendre l'appel de se réveiller d'entre les morts, appel que Jésus-Christ, le Juge, lance depuis son temple. Ayant accompli jusqu'à la mort les bonnes œuvres de leur Père céleste, par fidèle obéissance envers lui, ils ont droit à une « résurrection de vie ». Comme Jésus glorifié, ils sortent des tombeaux en tant que créatures spirituelles et revêtent immédiatement l'immortalité. Cette espérance est conforme à « la manifestation du juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres: réservant la vie éternelle à ceux qui, par la persévérance à bien faire, cherchent l'honneur, la gloire et l'immortalité ». (Rom. 2: 5–7) En ressuscitant des morts, ils reçoivent instantanément la vie parfaite comme créatures spirituelles dans la gloire céleste, avec Jésus-Christ.

29 Maintenant, qu'en est-il de ceux auxquels l'apôtre Paul fait allusion en Hébreux 11, depuis Abel jusqu'au dernier des prophètes avant Jésus? Paul dit qu'ils ont vu de loin la résurrection et ont même enduré les tortures les plus douloureuses et les souffrances les plus grandes, « afin d'obtenir une meilleure résurrection ». (Héb. 11: 35; voir numéro précédent de *La Tour de Garde.*) Raisonnablement, ils ne sauraient être compris dans la résurrection des injustes et des pécheurs, puisqu'ils ne peuvent être considérés comme ayant « fait le mal », car Paul en parle comme de ceux « à la foi desquels il a été rendu témoignage ». C'est donc qu'ils font partie de ceux qui ont droit à une « résurrection de vie ». N'ayant pas été membres de l'Eglise chrétienne, puisque celle-ci commença seulement avec Jésus-Christ, ils ne peuvent participer à la « première résurrection » qui a pour but la vie et la gloire célestes. Donc, avoir une « meilleure résurrection » ne peut pas signifier que celle-ci pourrait être meilleure et venir plus tôt que l'autre, celle des membres de la fidèle Eglise. C'est ce que l'apôtre certifie aux chrétiens lorsqu'il décrit les sévères épreuves auxquelles fut soumise la foi des serviteurs dévoués à Jéhovah Dieu avant Christ: « Tous ceux-là, à la foi desquels il a été rendu témoignage, n'ont pas obtenu ce qui leur était promis, Dieu ayant en vue quelque chose de meilleur pour nous, afin qu'ils ne parvinssent pas sans nous à la perfection. » (Héb. 11: 39, 40) Bien que n'étant pas céleste, leur résurrection est meilleure que celle du reste de l'humanité, parce que c'est une « résurrection de vie », et non de « jugement ». Elle les place donc *immédiatement* sur le chemin de la vie humaine éternelle.

30 Cela signifierait-il qu'aucun autre humain ne pourrait avoir l'occasion de posséder la vie éternelle ici-bas, en dehors de ces fidèles dont parle l'apôtre en Hébreux 11? Autrement dit, n'est-il pas possible à quelques-uns de ceux qui participent à la « résurrection de jugement » d'obtenir le don gratuit de Dieu: « la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur »? — Rom. 6: 23.

31 Si, heureusement! car la « résurrection de jugement » n'implique pas qu'ils seraient ressuscités de la tombe pour être immédiatement condamnés après, sans épreuve. Elle ne signifie pas non plus qu'ils n'auraient pas une épreuve à subir au milieu des conditions favorables et secourables du Royaume du Monde Nouveau, et qu'alors il ne leur serait pas possible de réformer leur voie et de prendre la bonne direction. Le simple fait que Jésus parle de ces pécheurs comme étant dans les tombes, montre clairement qu'il y a un espoir pour eux. Le terme « géhenne » symbolise dans les Ecritures la destruction éternelle, et si ces morts-là y étaient, ils ne pourraient participer à la résurrection de l'état de mort. Proverbes 10: 7 dit: « La mémoire du juste est en bénédiction, mais le nom des méchants tombe en pourriture. » Abdias verset 16 dit que les méchants irréductibles seront comme s'ils n'avaient jamais existé. Jérémie 51: 57 dit qu'« ils s'endormiront d'un sommeil éternel, et ne se réveilleront plus, dit le roi, dont l'Eternel [Jéhovah] des armées est le nom ». Mais le mot *tombe* ou *tombeau* (en grec: *mnéméïone*) contient la pensée de souvenir (grec: *mnémé*), et pour cette raison, Christ le Juge se souvient de ces pécheurs. Au temps convenable, il ordonnera à ceux qui sont dans les tombeaux de se re-lever par la résurrection, en vue du jugement. Quand? voilà la question qui se pose maintenant!

32 Après avoir décrit la première résurrection, celle des fidèles de l'Eglise appelés à vivre et à régner avec Christ pendant mille ans, nous lisons dans l'Apocalypse 20: 5: « Les autres morts ne revinrent point à la vie jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis. » *(version de Segond)* Les commentateurs catholiques romains voudraient interpréter ce texte en lui faisant dire que les morts en question ne reviendraient jamais à la vie, ni pendant le règne millénaire de Christ avec son Eglise, ni après. Qu'en est-il des fidèles du passé qui, bien que ne faisant pas partie de l'Eglise chrétienne glorifiée, obtiennent une meilleure résurrection? Ils ne sont pas dans quelques *limbes* légendaires, mais dans les tombes; ils entendront la voix de Jésus le Juge et participeront à la « résurrection de vie ». Quant à la résurrection du « reste des morts », voici ce que nous dit l'apôtre Jean en Apocalypse 20: 11–15:

33 « Puis je vis un grand trône blanc, et celui qui

29 (a) Dans quelle résurrection sont compris ceux qui en ont une « meilleure »?
(b) En quoi leur résurrection est-elle « meilleure »?

30 Que peut-on demander au sujet de ceux qui participent à la « résurrection de jugement »?
31 Pourquoi le fait d'être dans la tombe est-il une perspective d'espoir pour ceux qui participent à la « résurrection de jugement »?
32, 33 Selon le texte de l'Apocalypse 20: 5, jusques à quand les autres morts n'ont-ils pas la vie? Comment leur résurrection est-elle décrite?

était assis dessus. La terre et le ciel s'enfuirent devant sa face, et il ne fut plus trouvé de place pour eux. Et je vis les morts, les grands et les petits, qui se tenaient devant le trône. Des livres furent ouverts. Et un autre livre fut ouvert, celui qui est le livre de vie. Et les morts furent jugés selon leurs œuvres, d'après ce qui était écrit dans ces livres. La mer rendit les morts qui étaient en elle, la mort et le séjour des morts [enfer, dans *Crampon*] rendirent les morts qui étaient en eux; et chacun fut jugé selon ses œuvres. Et la mort et le séjour des morts [l'enfer] furent jetés dans l'étang de feu. C'est la seconde mort, l'étang de feu. Quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu. »

Destruction de l'enfer et de la mort

[34] La résurrection de tels morts hors de la mer, de la mort et de l'enfer (ou hadès = séjour des morts) se produit évidemment vers la fin de ce monde, ou juste après cette fin dans la guerre finale d'Armaguédon. Pourquoi? Parce que le texte dit que « la terre et le ciel s'enfuirent » de devant le Juge siégeant sur son trône de jugement, et qu'il ne fut plus trouvé de place pour cette terre et ce ciel. Ce sont les cieux et la terre iniques de ce présent monde mauvais, c'est-à-dire les parties visible et invisible de l'organisation du diable. Ils sont remplacés par le Monde Nouveau composé des « nouveaux cieux » et de la « nouvelle terre » où la justice habite. (II Pi. 3: 10–13) Ainsi cette vision commence à s'accomplir à l'époque d'Armaguédon, bataille dans laquelle toute l'organisation du diable sera consumée par le feu de la destruction. Les prêtres catholiques romains disent que le « purgatoire » et les « limbes » sont une partie de l'enfer; mais remarquez que l'Apocalypse ne mentionne pas ces deux endroits, comme s'ils devaient rendre des morts. Tous ceux qui participent à cette résurrection sortent de la mer, de la mort et de l'enfer. Ils sont ramenés sur terre et re-créés comme âmes ou créatures humaines avec la même identité que celle qu'ils avaient à leur mort.

[35] La mort qui rend les morts qui sont en elle, c'est celle qu'Adam fit peser sur toute l'humanité par son péché volontaire en Eden, avant qu'aucun de ses descendants ne fût né. « La mort s'est étendue sur tous les hommes, parce que tous ont péché. » (Rom. 5: 12) Mais maintenant, sous le Royaume, « puisque la mort est venue par un homme [Adam], c'est aussi par un homme [Christ Jésus] qu'est venue la résurrection des morts ». (I Cor. 15: 21) La multitude des humains de bonne volonté vivant actuellement et qui survivront à la fin du monde à travers la bataille d'Armaguédon, est clairement désignée ou englobée ici. La mort qui provient d'Adam rend ces morts parce que Jésus, qui possède les clefs de la mort et de l'enfer, a souffert la mort pour eux et les libère maintenant de la nécessité de mourir et de descendre dans la tombe, bien qu'ils descendent d'Adam.

[36] L'enfer ne rend pas des âmes tourmentées par des tortures dans le feu, mais « les morts », parce que l'enfer désigne l'inconscience de la mort dans la tombe. (Certaines traductions de la Bible ont des notes marginales expliquant le sens du mot *enfer*.) L'« enfer » est associé à la terre et signifie « lieu caché, invisible », pareil à une fosse recouverte ou à une tombe rebouchée. A propos de la création de notre globe terrestre, nous lisons: « Dieu appela le sec terre, et il appela l'amas des eaux mers. Dieu vit que cela était bon. » (Gen. 1: 10) Beaucoup de gens perdirent la vie dans les mers qui couvrent la plus grande partie de notre globe; de même que l'enfer, la mer rend les morts qui sont en elle. Ceux qui périrent dans les profondeurs des mers, aussi bien que ceux qui se sont endormis dans la poussière de la terre, sont ainsi restaurés à une existence consciente sur terre.

[37] Alors ils sont jugés d'après « ce qui était écrit dans ces livres, selon leurs œuvres ». Ces choses écrites ne sont pas une relation circonstanciée et méticuleuse des actions bonnes ou mauvaises des hommes, mais symbolisent les lois et la Parole du Seigneur Dieu qui seront publiées et seront mises en vigueur sur terre par son Royaume dans le Monde Nouveau. (Es. 2: 2–4) Ainsi les pécheurs ou injustes seront jugés, et ce sera une résurrection de jugement « selon leurs œuvres », non pas celles du passé, celles d'avant la fin du monde de Satan le diable, mais celles qu'ils auront accomplies dans le Monde Nouveau administré par le Royaume de Dieu. C'est alors que s'accompliront les paroles de Jésus: « Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort; et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais. » (Jean 11: 25, 26) Ceux qui croient en lui comme Roi intronisé et Rédempteur, et lui obéissent en accord avec ce qui est écrit dans les livres ouverts de la Parole et de la loi divines, ceux-là seront justifiés pour la vie éternelle dans ce Monde Nouveau sans fin et ainsi ne mourront jamais. Leurs noms seront inscrits dans « un autre livre » : « le livre de vie. » — Apoc. 20: 12.

[38] « Et la mort et le séjour des morts furent jetés dans l'étang de feu. C'est la seconde mort, l'étang de feu. Quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu. » (Apoc. 20: 14, 15) Le lac de feu ne symbolise pas des tourments conscients et éternels pour les personnes qui ne sont pas trouvées dignes d'être mentionnées dans le « livre de vie », mais image la « seconde mort ». C'est la mort qui sanctionne, non l'héritage reçu d'Adam, mais la désobéissance volontaire et incorrigible d'un pécheur vivant sous l'administration du Royaume de Dieu. Puisque Jésus-Christ ne meurt pas une

34 Quand commence à s'accomplir la description de leur résurrection?
35 Quelle est la mort qui rend ses morts, et qui sont ceux-ci?
36 Que sont l'enfer et la mer qui rendent les morts qui sont en eux?
37 Selon quels livres et selon quelles œuvres ceux-ci sont-ils jugés? Pour quelle raison certains de ces jugés ne mourront-ils jamais?
38 Que symbolise l'étang de feu? Quand y seront enfin jetés ceux qui le méritent?

seconde fois pour toute l'humanité, il n'y a donc pas de rédemption ou relèvement de cette « seconde mort ». L'étang de feu ou « seconde mort » figure donc la destruction complète et éternelle venant de Dieu qui « peut faire périr l'âme et le corps dans la géhenne ». (Mat. 10: 28) Même le diable et ses organisations idolâtres vont subir cette destruction qui durera aux siècles des siècles. (Apoc. 19: 20; 20: 10) La destruction de tous les méchants dans l'étang de feu symbolique de la seconde mort vient après la fin du règne millénaire de Christ, c'est-à-dire lorsque le diable sera relâché pour un peu de temps afin de soumettre à une épreuve finale de leur intégrité envers Dieu tous ceux qui seront alors sur la terre. Ceux qui succomberont aux tentations de Satan le diable et se rebelleront contre le Royaume de Dieu, seront détruits avec lui. Ceux qui lui résisteront et demeureront fidèles au Royaume auront leurs noms inscrits dans le « livre de vie » et continueront à vivre dans une vie sans fin, sur une terre parfaite, dans le Monde Nouveau.

39 Ainsi la mort héritée d'Adam et son associé l'enfer (hadès ou séjour des morts) seront détruits, mais l'« étang de feu » subsistera à cause de la destruction éternelle pesant sur les méchants volontaires et incorrigibles. Concernant la « première résurrection », à laquelle participe l'Eglise, l'apôtre Paul écrivit: « Lorsque ce corps corruptible aura revêtu l'incorruptibilité, et que ce corps mortel aura revêtu l'immortalité, alors s'accomplira la parole qui est écrite: La mort a été engloutie en victoire. O mort, où est ta victoire? O mort, où est ton aiguillon? Mais grâces soient rendues à Dieu, qui nous donne la victoire par notre Seigneur Jésus-Christ! » (I Cor. 15: 54, 55, 57) Ainsi de même, lorsque les morts auront été ramenés de la mort adamique et auront été délivrés du hadès (ou enfer) qui est l'inconscience de la mort, ces choses citées (mort venant d'Adam, enfer, etc.) seront détruites pour toujours en ce qui concerne les humains. Leur destruction est représentée par le fait que la mort et l'enfer (non compris la mer littérale, bien entendu!) sont jetés dans l'étang de feu ou seconde mort. Là, ils sont engloutis et détruits par la victoire que Dieu remportera par Christ sur la mort reçue d'Adam. Ceux qui dès lors périront en raison de leur méchanceté délibérée ne descendront plus dans la mort adamique (hadès ou enfer), mais descendront dans la destruction pour laquelle aucune résurrection n'a été prévue ni promise.

40 La déclaration en Apocalypse 20: 5: « Mais les autres morts n'eurent point la vie, jusqu'à ce que les mille ans fussent écoulés », ne signifie pas que les morts ne faisant pas partie de l'Eglise chrétienne ne ressusciteraient pas avant la fin des mille ans. *(version de Crampon)* Elle signifie tout simplement que ceux qui seront finalement jugés dignes d'obtenir la vie éternelle n'auront pas leurs noms inscrits dans le « livre de vie » avant la fin des mille ans, mais qu'ils y seront enregistrés après avoir triomphé de l'épreuve lorsque Satan le diable aura été relâché pour un peu de temps. Certaines raisons scripturales permettent de penser que ceux qui, dans un lointain passé, gardèrent leur intégrité afin d'obtenir une « meilleure résurrection », sortiront de la tombe à peu près au début du règne millénaire de Christ. Le Dieu tout-puissant, dans son contrôle absolu exercé par Christ Jésus sur la résurrection des morts, provoquera celle des « autres morts » au temps convenable afin de leur accorder les bienfaits du règne millénaire du Rédempteur de l'homme. Suivant les paroles de Jésus adressées au malfaiteur repentant qui se trouvait près de lui au Calvaire sur un bois, le paradis aura été restauré sur la terre lorsque ces pécheurs, entre autres le voleur en question, seront ressuscités. (Luc 23: 42, 43: « Je te le dis en vérité aujourd'hui [à cette heure où je suis sur le bois]: tu seras avec moi dans le paradis », selon les *versions* de *Rotherham* et de *Reinhardt.)* Ce voleur et les autres pécheurs revenant par une résurrection en vue du jugement, n'auront pas leurs noms inscrits dans le « livre de vie » avant la fin des mille ans, mais leurs noms n'y seront enregistrés que s'ils passent l'épreuve finale et décisive d'intégrité. S'ils tirent parti de l'aide efficace et parfaite du Royaume, ils seront alors capables de triompher de l'épreuve.

41 Et ainsi seront accomplies les paroles de Jésus relatives à de tels morts qui sont encore dans la tombe: « Les enfants de ce siècle (de ce monde, *Stapfer*) prennent des femmes et des maris; mais ceux qui seront trouvés dignes d'avoir part au siècle à venir (au monde à venir, *Stapfer*) et à la résurrection des morts ne prendront ni femmes ni maris. Car ils ne pourront plus mourir, parce qu'ils seront semblables aux anges [qui vivent depuis très longtemps, dès avant la création de l'homme], et qu'ils seront fils de Dieu, étant fils de la résurrection. » (Luc 20: 34-36) Ils seront enfants de Dieu, non parce qu'ils seraient nés de parents humains, mais parce qu'ils auront été ressuscités et seront entrés dans la voie de la vie du Monde Nouveau sans fin. Ils obtiendront cette vie éternelle qui vient de Jéhovah Dieu par l'intermédiaire de notre Seigneur Jésus-Christ. — Rom. 6: 23.

T.G. angl. du 1er avril 1947.

39 Comment la mort et l'enfer sont-ils jetés dans « l'étang de feu »?
40 Les « autres morts » ne ressuscitent-ils pas avant la fin des mille ans? Ou que signifie l'expression « ils n'eurent point la vie jusqu'à... »?
41 Comment seront-ils semblables aux anges, et comment seront-ils fils de Dieu, puisqu'ils sont fils de la résurrection?

Extrait de l'Annuaire 1947

Grèce

Les obstacles que nos frères de Grèce ont à surmonter sont très grands; mais le cœur d'eux tous est plein de reconnaissance envers le Seigneur qui leur accorde sa grâce. Sur la Grèce pèse un régime dictatorial plus rigoureux que jamais. Le gouvernement subit l'ascendant de l'église orthodoxe grecque qui est un ennemi acharné de la vérité du Royaume de Dieu et de sa proclamation, et qui s'est servie de toutes les influences politiques pour en entraver les progrès. Il en résulta que nos frères ont été exposés à de vrais périls et que leurs tribulations abondèrent. Les persécutions que leur apportèrent les mesures prises par les dirigeants à l'instigation des conducteurs de la religion rappellent le moyen âge. Oui, les conditions sous lesquelles les témoins de Jéhovah ont vécu durant l'an dernier furent les pires de toutes ces années passées. Cependant la moyenne mensuelle du nombre des proclamateurs de la bonne nouvelle est montée de 1385 qu'elle était à 1915, avec un nombre maximum de 2022. La Société espère qu'il lui sera possible d'intervenir pour diminuer les maux de nos frères. Nous savons que le Très-Haut voit les souffrances des membres de son peuple et qu'il leur donne la force dont ils ont besoin pour demeurer fermes quoique persécutés.

Le rapport du serviteur de la filiale montre que les défenseurs de la justice et de la paix sont pour ce vieux monde des « indésirables ». On y lit notamment:

Aussitôt que nous eûmes repris contact avec le Bureau central de la Société et que les « Instructions sur l'organisation de l'œuvre » nous furent parvenues, nous nous mîmes en devoir d'ordonner l'œuvre conformément à ces instructions, dans la mesure, tout au moins, où le permettaient les circonstances. Il s'ensuivit que grâce à une prédication méthodique et intensive du message divin, les proclamateurs virent leur nombre s'accroître dans tout le pays. Les anciens furent en exemple aux plus jeunes; ils allèrent avec eux porter la bonne nouvelle de maison en maison et de porte en porte, et leur enseignèrent la manière de faire les visites complémentaires et les études de livres. Les réunions de service et le cours de formation au ministère théocratique nous ont été d'un réel secours à cet égard. Ainsi, le message du Royaume qui avait été prêché avec persévérance déjà dans les dernières années fut annoncé encore plus haut et selon une méthode mieux définie.

Faute de livres, nous avons présenté au public, de porte en porte, « La Tour de Garde ». Le Seigneur a béni nos efforts, de sorte qu'un grand intérêt pour la vérité divine se manifesta bientôt. En portant ces écrits aux gens dans leurs foyers, on entra en quelque sorte en relation avec eux et il se présenta de nombreuses occasions de s'entretenir et de faire des études bibliques avec ceux dont l'attention se fixait sur le message. La diffusion de « La Tour de Garde » augmenta de cette manière à vue d'œil.

Par suite des calomnies du clergé, les persécutions redoublèrent, surtout depuis le mois d'avril de l'an dernier (1945). On nous traita de communistes, d'anarchistes, de traîtres à la patrie, de gens qui refusent de manier les armes pour la défense du pays. Les habitants furent engagés non seulement à nous fuir comme la peste, mais encore à nous chasser de chez eux lorsque nous reviendrions leur apporter la bonne nouvelle du Royaume de Dieu.

Des innombrables actes de violence commis contre les témoins de Jéhovah en Grèce, je vous citerai quelques exemples.

Sous l'autorité dictatoriale actuelle, il nous est défendu de nous assembler dans des salles publiques sans l'autorisation du ministère des cultes, lequel n'a jamais été disposé à nous accorder cette permission. C'est pourquoi nos assemblées ont lieu chez l'un ou l'autre des proclamateurs. Il arrive fréquemment que des agents de police fassent irruption, sur un ordre, dans ces locaux particuliers d'où ils arrachent nos frères et nos sœurs pour les emmener au poste. Ces derniers doivent comparaître en justice où on les accuse de prosélytisme. Souvent aussi les témoins sont arrêtés en pleine rue pour avoir eu « La Tour de Garde » dans leur serviette ou seulement pour avoir prononcé le nom de Jéhovah.

Les pires des voies de fait que nous ayons enregistrées sont celles dont deux de nos frères ont été victimes: ils furent battus à mort pour s'être refusés à faire le signe de croix et à baiser des icones.

Dans l'espace de cinq mois, 442 proclamateurs durent comparaître en justice. 344 cas furent portés devant les tribunaux de première instance qui prononcèrent 275 acquittements et 66 condamnations.

49 cas furent portés devant la cour d'appel qui prononça 17 acquittements et 9 condamnations; 14 cas sont encore en suspens.

Devant la cour suprême: 7 cas, dont 1 acquittement et 6 en suspens.

Devant le tribunal de l'amirauté un cas est en suspens.

Nos frères ont été condamnés, outre l'emprisonnement, à de fortes amendes. Ces peines pécuniaires et autres frais de justice se sont montés jusqu'ici à 4000 dollars. Ce procédé inventé par Satan a épuisé les ressources de nos frères et leur activité en est fortement entravée. Tel est le motif de la diminution du nombre des proclamateurs et des heures de travail.

Nous présentâmes une pétition au ministre de l'Intérieur, mais sans succès. Et maintenant nous avons adressé au gouvernement une protestation et un appel que nous fîmes imprimer. Nous enverrons cet acte aux hauts fonctionnaires de Grèce tels que juges, policiers, membres du Sénat. Ceci comme complément à notre recours au Sénat demandant l'annulation des lois dictatoriales qui sont contraires à la constitution.

Malgré toutes ces tentations du diable et de ses acolytes, l'œuvre de prédication de l'évangile du Royaume ne fut pas interrompue. La prédication se fit en dépit des entraves, avec de grandes luttes, évidemment, et le Seigneur bénit abondamment nos efforts. L'intérêt pour la vérité divine s'éveille de plus en plus, le nom de Jéhovah est connu parmi les hommes de bonne volonté. Nous sommes résolus à poursuivre notre tâche, avec l'aide du Tout-Puissant, jusqu'à ce que vienne la fin.

Grèce	*Groupes* 1946	*Groupes* 1945
Livres	4 459	1 106
Brochures	89 978	51 625
Total	94 437	52 731
Proclamateurs (moy. mens.)	1 915	1 385
Heures	263 199	112 236
Exemplaires de périodiques	194 587	28 760
Visites complémentaires	79 475	14 763
Etudes de livres (moy. mens.)	503	99
Moyenne des heures	11,5	6,8
Moyenne des visites compl.	3,5	1,8
Groupes du pays	198	
Nombre max. de proclamateurs dans l'exercice 1946	2 022	

Nous avons bien reçu l'envoi de vêtements de nos frères d'Amérique et fait de notre mieux pour les distribuer selon vos conseils et d'après les besoins de chacun. Il nous est parvenu un grand nombre de lettres de frères et de sœurs exprimant leur reconnaissance envers le Père céleste et envers les donateurs. En matière de vêtements, nous étions réellement fort dépourvus. Avec ce que vous nous avez envoyé, nous sommes venus en aide à 1200 frères, 1700 sœurs et 900 enfants, dans 175 groupes. Il

nous reste des effets de femmes; ils serviront à secourir les sœurs qui pourraient s'annoncer tardivement.

Chili

Aucun autre peuple sur terre ne devrait être occupé davantage que le peuple de Dieu. Le temps passe vite quand on est actif dans l'œuvre du Seigneur. Il en est ainsi au Chili comme dans toutes les autres parties du monde, où des témoins de Jéhovah remplis de zèle aident les personnes de bonne volonté à acquérir la connaissance du Royaume. Au Chili, l'œuvre n'est pas sans se heurter à des résistances et des obstacles. Il y a des perturbations venant de l'intérieur aussi bien que de l'extérieur; l'œuvre s'étend néanmoins très rapidement. Les neuf groupes dans le pays ont reçu une meilleure structure et sont maintenant desservis par un serviteur des frères. Cette année, un nouveau chiffre maximum de 109 proclamateurs a été atteint, dont la plupart habitent les grandes villes. Quelques pionniers isolés pénètrent sur un sol vierge et s'efforcent sérieusement à accomplir l'œuvre avant la fin définitive.

Au Chili, c'est un ancien élève de l'école de Galaad qui est serviteur de la filiale. La Société projette d'envoyer au Chili encore davantage de missionnaires, car ce pays embrasse un immense territoire et nombreuses sont les personnes auxquelles un témoignage n'a pas encore été rendu. La paix et l'unité régnant au sein de l'organisation, l'œuvre immense qui reste encore à accomplir au Chili pourra être réalisée par la grâce du Seigneur. Bien que la troupe des proclamateurs ne soit pas nombreuse, elle fait monter vers le Seigneur un vigoureux cri d'allégresse. Durant toute l'année, d'autres personnes ne cessèrent de se joindre aux frères et sœurs pour louer Jéhovah. Quelques parties du rapport circonstancié du serviteur intéresseront certainement les lecteurs de l'*Annuaire*.

Cette année l'œuvre, placée sur une meilleure base d'organisation, a mieux avancé qu'auparavant. Par l'*Informateur,* par des lettres, par les *Instructions sur l'organisation de l'œuvre,* etc., nous cherchons à aider les proclamateurs à marcher de pair avec la rapide avance de l'organisation de Dieu sur la terre. La réorganisation a fait de bons progrès, car les proclamateurs sont tout disposés à accepter des instructions et à améliorer ainsi leur service pour le Seigneur. C'est maintenant un plaisir d'assister à une assemblée et de voir comme tout marche rondement et conformément aux instructions sur l'organisation.

Ces efforts en vue d'une meilleure organisation de l'œuvre de témoignage, de même que l'introduction de campagnes, n'ont pas été privés de la bénédiction du Seigneur. Le chiffre total des publications distribuées accuse, il est vrai, un recul notable par rapport à l'exercice précédent, mais un coup d'œil jeté sur le nombre des livres répandus, en fournit l'explication. Alors que la propagation des brochures a baissé de 44 %, celle des livres reliés s'est accrue de 69 %. Les proclamateurs s'en sont tenus aux recommandations pour le service dans le champ contenues dans l'*Informateur,* où l'on attache de l'importance à la divulgation des livres reliés, afin de pouvoir en commencer l'étude. Et qu'en est-il des abonnements? Les proclamateurs du Royaume étaient-ils à leur affaire au cours de l'action? Les chiffres renseigneront.

Presque tout ce qui a été fait cette année, s'est déroulé dans les quelques villes ou localités où existe un groupe. En constatant qu'il n'y a que neuf groupes dans tout le pays, nous sommes conscients de l'immense tâche qui nous incombe d'étendre peu à peu le témoignage dans tout le pays. De bons progrès ont été réalisés à cet égard. Dans le port libre d'Arica dans le nord, un nouveau groupe a été créé au cours de l'exercice.

En direction du sud, l'extension de l'œuvre de témoignage a également fait des progrès. Un frère pionnier qui, pendant ces dernières années, avait accompli fidèlement son service à Concepcion, eut le privilège d'aller rendre témoignage dans un nouveau territoire, ville de 50 000 habitants environ, dans laquelle le message du Royaume n'avait jamais retenti, excepté un petit travail qui avait été accompli par quelques frères et sœurs de Santiago. Après quelques mois d'une activité pleine de zèle, ce frère a réussi à déterminer deux nouveaux proclamateurs à accomplir leur service dans le champ et il rapporte que jusqu'à quinze personnes de bonne volonté assistent maintenant à l'étude de *La Tour de Garde.* Ses rapports sont à tel point encourageants que nous avons trouvé bon d'envoyer le serviteur des frères dans cette localité, afin d'examiner ce qui pourrait être fait pour y organiser un groupe. Ce pionnier que nous avons enrôlé maintenant comme pionnier spécial, poursuivra un travail fécond dans la région qui lui a été attribuée.

Dans la capitale de Santiago, deux sous-groupes exercent maintenant leur activité. Nous estimions qu'il était indiqué d'organiser, en même temps que la nouvelle filiale, un nouveau sous-groupe ayant son siège dans cette dernière, ce mode de faire étant avantageux à cause des distances et des déplacements. Cette disposition a été bénie par le Seigneur. Le nouveau sous-groupe a débuté il y a huit mois avec deux proclamateurs et, jusqu'en août, il a porté peu à peu son effectif à quatorze personnes qui présentent des rapports. Ses assemblées sont fréquentées par 35 personnes. L'autre sous-groupe, qui a son siège dans l'ancien dépôt de la Société, fournit du bon travail et s'élève à 57 proclamateurs, maximum atteint en mai. Il enregistre donc, par rapport au maximum de l'année dernière de 46, un accroissement de 11 proclamateurs.

Vers la fin de 1945, lorsque vint l'été et que la période des vacances approchait, un appel fut lancé dans l'*Informateur* pour obtenir des pionniers pendant les vacances d'été. Il était réconfortant de voir comment huit de ces jeunes Jonadabs et proclamateurs du Royaume s'annoncèrent avec empressement. Deux de ceux-ci qui n'avaient pas encore dix ans, annoncèrent pour un mois 210 heures chacun, un exemple de résolution que d'autres feraient bien de suivre.

Avec l'arrivée de dix autres ex-élèves de Galaad, l'activité des pionniers spéciaux prit vers la fin de l'année 1945 un nouvel essor. Ces dix frères furent attribués à Santiago, cette ville comprenant un cinquième de toute la population du pays. Bien que la langue, les mœurs et coutumes différentes, et le passage sans transition de l'hémisphère nord à l'hémisphère sud, constituassent autant d'inconvénients, ils entreprirent leur mission avec zèle. Le fait de devoir prendre leur service à l'étranger, en pleine campagne de *La Tour de Garde* pour 1946, ne calma nullement leur ardeur. A la fin d'avril, ils pouvaient porter à leur compte 300 abonnements sur les 513 qui furent réalisés pendant cette campagne! Grâce à l'esprit du Seigneur qui agissait parmi ses membres, les obstacles furent vaincus, l'œuvre prospéra et donna les merveilleux résultats que nous venons d'énumérer.

Etant donné qu'ils vouent tout leur temps au service, ces pionniers spéciaux font beaucoup d'expériences et récoltent beaucoup de bénédictions. Il y aurait encore bien d'autres choses à raconter; citons un événement qui est particulièrement intéressant. Il s'agit d'une lettre qui n'appelle aucun commentaire, adressée à un pionnier spécial. On y lit entre autre: « Cher monsieur, Lorsque je rentrai aujourd'hui à la maison, ma femme m'entretint de la façon aimable dont vous visitez les personnes, comme vous l'avez aussi fait chez moi. Je me sens obligé de vous écrire ces quelques lignes pour vous exprimer mon admiration à propos de la manière heureuse dont vous relevez le moral de tant de personnes, ainsi que ma surprise de constater qu'à l'heure actuelle, il y ait en-

core des hommes qui sacrifient joyeusement leur temps pour donner un peu d'espoir à leur prochain. » Cette lettre était écrite par un commerçant. Ces frères rencontrent chaque jour des gens qui les écoutent avec estime, et quelques-unes de ces personnes bien intentionnées ont déjà pris position et sont maintenant des proclamateurs. Grâce à des soins judicieux, le grain semé au cours de l'année écoulée lèvera dans les mois à venir. Les perspectives sont donc merveilleuses. Il est réconfortant de savoir que, dès qu'une possibilité de voyage se présentera, la troupe des pionniers spéciaux sera renforcée par l'arrivée de neuf nouveaux aides ayant terminé leur instruction à l'école de Galaad.

Rapport du service dans le champ pour le Chili en 1946

	Pion. spéc.	Pion.	Groupes	Env. post. à des étrang.	Total 1946	Total 1945
Livres	3 368	2 385	2 825	26	8 604	5 063
Brochures	9 834	7 203	16 536	34	33 607	59 819
Total	13 202	9 588	19 361	60	42 211	64 882
Procl. (Moy. mens.)	10	5	78		93	65
Heures	17 923	8 454	12 369		38 746	21 291
Nouv. ab.	320	61	158	9	548	77
Numéros isolés	3 649	551	2 790	1 144	8 134	5 289
Visites compl.	6 482	916	2 017		9 415	1 506
Visites compl. — ét. de livres (Moy.)	61	7	25		93	21
Moyenne des heures	155,8	145,8	13,1			
Moy. des vis. compl.	56,4	15,8	2,1			
Moy. des ét. de livres	6,4	1,5	0,3			
Groupes dans le pays					9	8
Nombre maximum des procl. pour l'exercice 1946					109	83

« Nations, réjouissez-vous avec son peuple! » déclarait Paul il y a bien des siècles. Aujourd'hui cette prophétie s'accomplit d'une façon grandiose sur toute la terre habitée. Nous sommes reconnaissants du privilège de pouvoir donner de la joie à quelques-unes des « autres brebis » du Seigneur dans ce pays. C'est avec confiance que nous portons nos regards vers une nouvelle année d'activité, sachant que Jéhovah est avec nous, pour agir par nous selon ses desseins. Nous profitons de cette occasion pour envoyer nos salutations à nos frères et sœurs du monde entier, ainsi qu'à la famille du Béthel au siège de la Société et de souhaiter à tous une abondante bénédiction du Seigneur pour la nouvelle année. Plaise à Dieu de bientôt nous gratifier de la visite du président de la Société.

Pays-Bas

Ce pays, généralement connu sous le nom de Hollande, compte environ onze millions d'habitants. Les témoins de Jéhovah ont, en ce coin du monde comme partout ailleurs, l'impérieux devoir de porter la bonne nouvelle du Royaume de Dieu au peuple qui doit aussi contribuer à la réalisation de cette parole du psalmiste: « Louez l'Eternel, vous toutes les nations! » L'« Annuaire » de l'an dernier nous a appris dans les grandes lignes ce que nos frères hollandais ont enduré pendant la conflagration mondiale. La guerre est terminée, mais on ne peut pas en dire autant de leurs tribulations. Toutefois, en vrais serviteurs du Très-Haut, ils ont poursuivi fidèlement l'œuvre de prédication sous la direction du Seigneur et ont été bénis. La moyenne mensuelle des proclamateurs qui était de 2117 dans l'exercice précédent monta à 3559. Un beau progrès, en vérité! En juin leur nombre maximum s'éleva à 3936. Les « autres brebis » reçoivent le message de vérité et associent leur voix à toutes celles qui ont entonné le cantique de la louange de Jéhovah.

Le rapport du serviteur (un ex-élève de l'Ecole de Gaalad, entré en fonctions l'an dernier) de la filiale de la Société à Amsterdam nous révèle entre autres choses intéressantes la façon dont se démène l'Action catholique en Hollande. Nous en faisons suivre quelques passages.

Le début de l'exercice 1945/1946 fut marqué par la première Assemblée générale à La Haye depuis 1939. En ce temps où il était extrêmement difficile de se déplacer à cause de la faible circulation de l'argent et de la pénurie de denrées alimentaires, on ne pouvait vraiment attribuer qu'à la direction et l'aide du Seigneur le fait que les témoins et les hommes de bonne volonté eussent pu se réunir au nombre de 6000. Ce congrès fut un précieux réconfort pour les serviteurs de Jéhovah qui avaient passé par le creuset des innombrables épreuves des années de guerre. Il fut aussi un fort encouragement pour leurs compagnons et amis, les hommes de bonne volonté qui tournaient le dos aux chemins du vieux monde mourant, saisissaient l'espérance ardemment désirée d'un monde meilleur et recevaient la consolation dans l'organisation théocratique de Dieu et de Christ.

La reconstruction puis l'extension de l'« œuvre étrange » divine dans ce pays ne fut pas une tâche aisée. Le gouvernement ayant à lutter contre l'inflation et contre le marché noir, il prit des mesures en vertu desquelles nos fonds furent aussi retenus en banque. Manquant d'argent, nous ne pouvions acheter ce qui eût été nécessaire, d'autant plus que le papier était rare et très cher. Dans ces conditions, c'était pour nous un problème que d'imprimer des écrits. Néanmoins l'œuvre se réorganisait et il s'agissait de prendre toutes les dispositions possibles pour son développement. Comme nous étions depuis plusieurs années sans contact avec l'organisation théocratique en d'autres pays, nous manquions forcément de directives relativement à l'administration du bureau et à l'institution du service. Outre cela, l'étroitesse de nos locaux nous causait plus d'un embarras et obligeait quelques-uns de nos collaborateurs du bureau à loger aux quatre coins de la ville. Nous ne doutions pas que le Seigneur nous aiderait à surmonter ces difficultés-là comme tant d'autres encore, mais nous nous demandions de quelle manière ce secours nous serait accordé.

Sur ces entrefaites, nos frères, le président de la Société, N. H. Knorr, et son compagnon de voyage, M. G. Henschel, en tournée à travers l'Europe, arrivèrent chez nous. Déjà ils avaient passé dans un certain nombre de pays pour voir ce qui devait être fait comme réédification de l'œuvre, principalement dans ceux où avait sévi la guerre. Tel était donc aussi le but de leur passage à Amsterdam.

Les conseils que nous donna notre frère Knorr touchant nos embarras nous furent des plus utiles et ranimèrent notre ardeur. Il nous annonça qu'il était prévu qu'un ex-élève de Galaad — l'école biblique de la Tour de Garde — viendrait en Hollande afin de nous prêter son concours dans la reconstitution de l'œuvre de la Théocratie, ce dont nous fûmes fort réjouis. Il nous promit de plus des secours tangibles: denrées alimentaires, vêtements, écrits. Les premières pourraient nous être envoyées du Danemark. Les vêtements, don des frères et sœurs d'Amérique, étaient déjà en route. Les publications, parmi lesquelles le livre « Enfants », allaient être imprimées en hollandais le plus vite possible et nous seraient expédiées sans retard. Nous étions indiciblement heureux et reconnaissants à la pensée que nos frères et sœurs nécessiteux auraient bientôt de quoi se mieux nourrir et se mieux vêtir, ce qui leur permettrait de n'en porter que plus allègrement aux débonnaires le message divin. Et ceci fortifia notre foi. *(à suivre.)*

Textes et commentaires

16 septembre

Les moissonneurs, ce sont les anges. — Mat. 13: 39.

Les anges qui procèdent à l'arrachage de l'ivraie pour la brûler ensuite ne sont pas des messagers humains, c'est-à-dire le reste des témoins de Jéhovah oints de l'esprit de Dieu. Ceux-ci n'ont pas reçu mandat pour faire un tel travail, car ils sont simplement des témoins, et non des juges et exécuteurs de l'ivraie. Lors de sa venue au temple, le grand Moissonneur Christ Jésus fut accompagné d'une armée d'anges célestes, et ce sont ces anges qui sont envoyés pour arracher l'ivraie du milieu de la classe du blé. (Mat. 25: 31) Ces anges célestes — donc invisibles — ne se tromperont pas dans l'accomplissement de leur tâche. L'ivraie qu'ils mettent dehors sont les religionistes qui: a) refusent de reconnaître que Christ Jésus est maintenant le Roi intronisé qui règne; b) cherchent à mettre des pierres d'achoppement sur la route des fidèles chrétiens en vue de les faire trébucher dans la destruction éternelle; c) pratiquent l'iniquité et la déloyauté; d) refusent d'agir selon les lois divines, c'est-à-dire selon les règles d'action données par Dieu, lois qui gouvernent la classe du « royaume des cieux ». — T.G. angl. du 15/8/46.

17 septembre

Moïse égorgea le bélier, prit de son sang, et en mit sur le lobe de l'oreille droite d'Aaron, sur le pouce de sa main droite et sur le gros orteil de son pied droit. — Lév. 8: 23.

Le sang répandu représente la vie sacrifiée du Souverain Sacrificateur Christ Jésus. L'application du sang sur certains organes placés du côté droit d'Aaron (l'oreille, le pouce et le gros orteil droits) signifie: 1.) que Jésus écouta attentivement tout ce qui dans la Parole se rapportait à lui-même et à son sacrifice; 2.) que ses mains ou capacités physiques furent employées à mettre en pratique tout ce qu'il avait appris dans les Ecritures quant à ses devoirs de Souverain Sacrificateur; et enfin 3.) qu'il marcha dans le sentier du sacrifice, directement vers l'autel de Dieu, sans se détourner à gauche ou à droite. Le fait de marquer de sang l'oreille, le pouce et le gros orteil *droits* illustrait que Jésus entendit, agit et marcha au mieux de ses capacités physiques. — T.G. angl. du 15/6/46.

18 septembre

Comme un berger, il paîtra son troupeau, il prendra les agneaux dans ses bras, et les portera dans son sein; il conduira les brebis qui allaitent. — Es. 40: 11.

Ceux qui tirent maintenant profit de ce temps de grâce divine avant Armaguédon, s'efforceront fidèlement de mener leurs enfants dans les voies du Seigneur Dieu. A ceux-là, Dieu a promis sa bonté. Nous sommes maintenant, sous la direction du grand Juge de Jéhovah au temple, Christ Jésus, dans l'époque de séparation parmi les nations, entre les « boucs » et les « brebis ». Les brebis venues des nations sont conduites à la droite du trône du Juge, là où il y a de la joie avec son peuple dans l'espérance du refuge, de la sécurité, et de la promesse de la vie éternelle avec les bénédictions du Royaume du Père. Le grand Berger, Jéhovah, considère avec soin les parents fidèles qui s'efforcent, maintenant, humblement, d'élever leurs enfants en les instruisant et en les corrigeant selon le Seigneur Dieu, et veille à leur sécurité et à leur salut. — T.G. angl. du 15/9/46.

19 septembre

Sortez du milieu d'eux, et séparez-vous, dit le Seigneur; ne touchez pas à ce qui est impur, et je vous accueillerai. — II Corinthiens 6: 17 —

Notre séparation du monde doit être très nette, et il ne doit subsister en nous aucun désir de retour vers les choses abandonnées. « Souvenez-vous de la femme de Lot », qui, s'étant enfuie de Sodome, la ville condamnée, fut aussitôt après anéantie pour avoir négligé le commandement donné par Dieu de ne pas regarder en arrière. Nous qui adorons Jéhovah, nous sommes tous sortis de ce monde représenté par Babylone. Nous n'essayerons pas maintenant de faire passer notre façon de vivre d'autrefois, manière de vivre qui était alors impure et remplie de l'esprit de ce monde, dans l'organisation de Dieu formée par son peuple. Ces deux choses ne peuvent aller ensemble, et ne sont pas en harmonie. Jéhovah est jaloux de la pureté et de la netteté de son organisation formée par les membres du reste et par leurs compagnons de bonne volonté. C'est pourquoi, quiconque parmi eux essaie de la corrompre et de la souiller, n'y sera pas laissé, mais sera, au temps opportun, mis dehors par l'exécution d'un jugement rendu par Dieu. — Es. 4: 2-4. — T.G. angl. du 1/9/46.

20 septembre

Veillez, demeurez fermes dans la foi, soyez des hommes, fortifiez-vous. — I Cor. 16: 13.

Vous tous, témoins de Jéhovah qui avez une confiance absolue en votre Dieu et en son Roi régnant, *allez de l'avant!* Montrez votre fermeté en face de la conjuration tramée par les démons et les hommes. Les flots des hordes assyriennes actuelles et des conjurés vont inonder la terre, monter jusqu'au cou, imposer leur régime totalitaire et menacer de mort ceux qui ne cèdent pas. Demeurez inébranlablement attachés au Royaume éternel résultant de l'alliance que Jéhovah conclut avec Christ Jésus, le « Fils de David », le Roi oint. Restez intègres en évitant les souillures de ce monde. L'ultime effort de la conspiration mondiale de l'ennemi combattant pour la domination universelle, échouera! La victoire sera pour ceux qui demeurent fermes et fidèles au Gouvernement théocratique d'Emmanuel. Ils disent avec assurance: « Dieu est avec nous! » — T.G. angl. du 15/10/46.

21 septembre

Le portier... ouvre [au berger], et les brebis entendent sa voix. — Jean 10: 3.

Avant d'être baptisé et oint de l'esprit de Dieu, Jésus ne pouvait se présenter à la bergerie comme le bon Berger, n'ayant pas encore qualité pour agir comme Messie ou Oint. Quiconque essaierait injustement de se charger des brebis de Dieu destinées au Royaume céleste serait considéré comme un voleur et un brigand, parce que refusant d'entrer par le droit chemin, c'est-à-dire par la porte consistant en un ensemble de qualités demandées par Dieu, afin d'être le Berger oint. Une telle personne égoïste ne serait qu'un faux Messie, un faux Christ. Jésus est, selon la chair, issu de la tribu de Juda, mais de par son origine il est le Fils de Dieu. S'étant consacré à Dieu, puis ayant été baptisé, oint de l'esprit de Dieu et reconnu comme le Fils en qui Dieu prenait plaisir, Jésus pouvait sans obstacle et en toute sûreté entrer par la porte dans la bergerie. Jean s'écarta aussitôt et le laissa prendre contact avec les « brebis ». — T.G. angl. du 15/5/46.

22 septembre

C'est comme l'huile précieuse qui, répandue sur la tête, descend sur la barbe, sur la barbe d'Aaron, qui descend sur le bord de ses vêtements. — Ps. 133: 2.

Moïse oignit le souverain sacrificateur Aaron, mais non ses quatre fils. Ce texte s'accorde avec le fait que Jésus est celui que Dieu oignit directement et fut donc le premier à recevoir l'onction de l'esprit. Il s'ensuit que ses disciples, qui sont ses sous-prêtres, reçoivent l'onction de l'esprit saint de Dieu par Christ. Informant ses disciples de son départ, Jésus leur déclara que s'ils voulaient recevoir l'esprit saint, le consolateur, l'aide, il était de leur intérêt qu'il retournât au ciel auprès de son Père, sans quoi il ne pourrait leur envoyer cet esprit réconfortant qui est l'esprit de vérité. (Jean 14: 16, 17; 15: 26; 16: 7, 13) Cette onction de l'esprit procède de Jéhovah le Saint qui en est la Source. — I Jean 2: 20. — T.G. angl. du 1/6/46.

23 septembre

Sortez du milieu d'elle! Purifiez-vous, vous qui portez les vases de l'Eternel! — Es. 52: 11.

Les vases véritables de Jéhovah dont il est fait usage dans l'adoration de son temple sont les vérités de sa sainte

Parole, la mission sacrée et les responsabilités qui en découlent: publier ces vérités du Royaume. Les membres consacrés du reste qui sont une partie du temple où habite l'esprit de Dieu, sont également comparés à des vases utilisés dans son service. Porter ces vases pour le nom et l'honneur de Dieu exige, de la part de ses témoins consacrés, une complète séparation de ce monde, la Babylone moderne. Le fait de toucher aux choses impures du monde, en participant à ses combinaisons et à ses activités en faveur de l'organisation des Nations unies et d'un monde meilleur et plus beau créé par les hommes, équivaut à se souiller, à se corrompre. Cela nous rend incapables de servir et d'adorer Jéhovah dans son temple avec ses vases saints. Nous devons demeurer purs et sans tache jusqu'à la destruction de ce monde à Armaguédon. — T.G. angl. du 1/2/46.

24 septembre

Nous bronchons tous de plusieurs manières. Si quelqu'un ne bronche point en paroles, c'est un homme parfait, capable de tenir tout son corps en bride [pour être sans péché]. — *Jacques 3: 2* —

L'état actuel des chrétiens sanctifiés ne consiste pas dans la perfection de leur chair. Mais par la foi dans le sacrifice de Christ, les chrétiens sont considérés comme justes ou justifiés par Dieu et parfaits par la justice de Jésus qui leur est imputée. Alors ils peuvent s'approcher de Dieu, libres de tout sentiment de culpabilité, le cœur purifié par son sang. (Héb. 10: 19–22) Ceux-ci, par conséquent, sont les *créatures spirituelles* rendues parfaites et appelées par l'apôtre les « esprits des justes parvenus à la perfection ». (Héb. 12: 23) Ces justifiés marchent selon l'esprit de Dieu et non selon la chair. Chez eux, l'esprit domine leur chair imparfaite dont les péchés sont parfaitement effacés par Jésus. — T.G. angl. du 1/4/46.

25 septembre

Un cœur intelligent cherche la science, mais la bouche des insensés se plaît à la folie. Tous les jours du malheureux sont mauvais, mais le cœur content est un festin perpétuel. — *Proverbes 15: 14, 15* —

L'homme intelligent fait ses délices des choses que le présent monde insensé et affligé ne peut connaître, ni comprendre, et encore moins assimiler. Celui qui, sagement, augmente sans cesse son bagage de connaissance des vérités divines est heureux et joyeux. La classe de l'enfant prodigue est certaine de connaître la misère. L'unique moyen d'échapper au danger mortel provenant de cette famine spirituelle est de revenir à la raison, de chercher la connaissance procédant du Père céleste et d'adhérer à l'organisation théocratique avant qu'il soit trop tard. Seuls ceux qui sont dans cette organisation ont un cœur intelligent, et ils se réjouissent continuellement malgré la famine qui sévit dans la chrétienté religieuse. Le vin de la joie du Royaume de Dieu a rendu leurs cœurs heureux. — Luc 15: 11–24; Ps. 104: 15. — T.G. angl. du 1/1/46.

26 septembre

Car, par une seule offrande, il a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés. — *Hébr. 10: 14.*

Ayant ainsi accompli la sanctification des croyants de leurs péchés, il n'était pas nécessaire que Jésus-Christ demeure dans la chair ici-bas, afin de répéter son sacrifice, mais il pouvait monter au ciel et y présenter la valeur de son sacrifice humain. En outre, puisqu'un seul sacrifice suffisait pour la parfaite justification des péchés des croyants consacrés à Dieu, point n'était nécessaire que Jésus descendît sans cesse du ciel, pendant les dix-neuf siècles écoulés, afin de s'offrir chaque fois dans le soi-disant « sacrifice de la messe », comme le proclame la catholicité romaine. Jésus pouvait demeurer dans le ciel, assis à la droite de son Père, et attendre le moment fixé où ses ennemis deviendraient son marchepied royal. (Héb. 10: 12, 13) Ce temps marqué échut en 1914. Maintenant il règne. — T.G. angl. du 15/3/46.

27 septembre

Si j'avais faim, je ne te le dirais pas, car le monde est à moi et tout ce qu'il renferme. Est-ce que je mange la chair des taureaux? Est-ce que je bois le sang des boucs? — *Psaume 50: 12, 13.* —

Jéhovah, ouvrant le procès, est le premier à témoigner. Il dépose ses accusations contre ceux qui prétendent être son peuple, son Israël, mais qui, en réalité, ne le sont pas ou n'ont pas exécuté correctement les clauses de l'alliance par le sacrifice. Dieu décrivant les formes extérieures des sacrifices offerts par ceux qui n'ont pas le cœur disposé pour la véritable adoration, déclare qu'il rejette avec dégoût cette adoration formaliste que professent ceux qui n'exécutent pas les clauses de l'alliance. Elle diffame beaucoup le nom de Dieu. Comment Dieu pourrait-il donc agréer leurs formalités? L'enrichissent-elles? Est-ce que les sommes amassées par des collectes organisées partout dans la chrétienté en vue de la construction de magnifiques cathédrales et de toutes sortes d'établissements religieux, contribuent en quoi que ce soit aux richesses de Dieu et lui imposent des obligations envers « le monde chrétien »? Non, le Très-Haut ne s'en trouve pas enrichi d'un sou, car le monde entier et tout ce qu'il renferme lui appartient. — T.G. angl. du 1/7/46.

28 septembre

Voici, je viens... Pour faire, ô Dieu, ta volonté. — *Hébr. 10: 7.*

Le fait d'être plongé par Jean dans les eaux du Jourdain signifiait pour Jésus la mise à mort de sa propre volonté. Son relèvement hors des eaux représente son élévation en tant que nouvelle créature qui doit accomplir désormais la volonté exclusive de Dieu se rapportant au Royaume. La consécration que Jésus fit alors fut prédite au Psaume 40: 7–9 et l'apôtre Paul en donne confirmation dans l'épître aux Hébreux. (10: 4–7) Ainsi la consécration de Jésus consista en la présentation solennelle de sa propre personne en vue de faire la volonté de Dieu, telle qu'elle fut écrite par avance dans la Parole de Dieu, la Bible. Par l'effusion de l'esprit de Dieu sur Jésus, manifestée par la présence visible d'une colombe et par la voix de Dieu venant du ciel disant: « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis mon plaisir », Jéhovah consacrait son Fils Jésus au Jourdain. — T.G. angl. du 15/2/46.

29 septembre

Et le trône s'affermira par la clémence; et l'on y verra siéger fidèlement, dans la maison de David, un juge ami du droit et zélé pour la justice. — *Es. 16: 5.*

L'intronisation de Christ Jésus, fils de David, dans le Royaume céleste est un effet de la bonté de Dieu envers l'humanité. L'appel à toutes les nations et à tous les peuples, leur demandant de louer Jéhovah pour sa bonté et sa miséricorde, a donc sa plus puissante application depuis 1914, date de l'établissement du Royaume. En considérant que le Royaume est établi sur la descendance dégénérée d'Adam et d'Eve, nous sommes à même d'aprécier de quelle miséricorde ce Royaume est la manifestation. Considérez seulement un instant que Dieu aurait eu le droit de détruire les pécheurs Adam et Eve dans le jardin d'Eden pour créer ensuite un nouveau couple parfait et commencer ainsi une race juste. En ce cas, *nous* n'aurions pas pu faire partie de cette descendance parfaite. Mais au lieu de recourir à de telles mesures, Jéhovah Dieu, dans sa bonté et pour la justification de son nom et de sa souveraineté, préféra installer un gouvernement royal destiné à libérer l'humanité pécheresse. — T.G. angl. du 15/12/46.

30 septembre

Je vis un autre ange qui volait par le milieu du ciel, ayant un Evangile éternel... Il disait... craignez Dieu, et donnez-lui gloire. — *Apoc. 14: 6, 7.*

Cet évangile éternel est donc celui qui doit être prêché maintenant. Par lui le commandement donné d'une voix forte ordonne de rendre gloire à Dieu et de l'adorer, lui le Créateur. Celui à qui l'on doit l'évangile, qui en est l'auteur, celui qui le propagea par Jésus-Christ est Jéhovah Dieu. L'évangile ne lui rend jamais moins d'honneur et de louange qu'à Christ Jésus. C'est ainsi que Marc attire l'attention sur le fait que « Jésus alla dans la Galilée, prêchant l'évangile de Dieu ». (Marc 1: 14) Le Royaume de Dieu est le leitmotiv de l'évangile prêché par Jésus. Paul en parle maintes fois comme de « l'évangile de Dieu », de « la bonne nouvelle de la grâce de Dieu » ou de « l'évangile de la gloire du Dieu bienheureux, évangile qui m'a été confié ». L'évangile du Royaume doit être prêché maintenant. — T.G. angl. du 15/11/46.